



Archives nationales de Luxembourg

---

# Rapport d'activités 2025



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Archives nationales

# Table des matières

<b>01   Un nouveau bâtiment pour les Archives nationales</b>	<b>06</b>
<b>02   Ré-évaluation de la loi sur l'archivage</b>	<b>08</b>
<b>03   Le Service collecte, conseil et encadrement</b>	<b>10</b>
<b>04   Les dons et dépôts</b>	<b>44</b>
<b>05   Les inventaires des fonds et collections</b>	<b>46</b>
<b>06   Les lecteurs des Archives nationales</b>	<b>48</b>
<b>07   Les archives et la protection des biens culturels</b>	<b>50</b>
<b>08   La bibliothèque</b>	<b>52</b>
<b>09   Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal</b>	<b>54</b>
<b>10   L'éducation permanente et la valorisation des collections</b>	<b>56</b>
<b>11   Numérisation et e-archives</b>	<b>60</b>
<b>12   Les relations internationales</b>	<b>66</b>

## Préface



En 2025, les préparatifs pour le déménagement vers notre nouveau bâtiment à Esch-Belval se sont intensifiés. Le récolement et la reconnaissance des fonds se sont poursuivis de manière systématique, tandis qu'un calendrier détaillé du déménagement — couvrant bureaux et dépôts répartis sur six sites — a été établi. Des réunions de coordination avec le Fonds Belval et les architectes ont permis de finaliser les aménagements et équipements du futur bâtiment. Une politique de communication interne a été mise en place et des réunions régulières ont accompagné les équipes dans cette transition majeure.



Nous préparons cet important déménagement avec une attention particulière portée à la continuité de nos missions. Cette transition est organisée dans la volonté de perturber le moins possible les recherches de nos lecteurs ainsi que le fonctionnement des services producteurs. Chaque étape est planifiée afin d'assurer le maintien de l'accès aux archives, la sécurité des fonds et la stabilité des services, tout en accompagnant efficacement l'ensemble des partenaires concernés.

Parmi les réalisations majeures de l'année 2025, l'achèvement du projet des tableaux de tri des documents et archives de l'État, prévu par la loi de 2018 sur l'archivage, se distingue. Fruit de sept années de travail rigoureux, ce projet symbolise l'ambition collective d'une administration moderne, responsable et tournée vers l'avenir.

Grâce à l'engagement de nos équipes et à la mobilisation de près de 200 organismes publics — ministères, administrations, communes, établissements publics et institutions législatives et financières — le pays dispose désormais d'un outil de gouvernance documentaire inédit. Ces tableaux harmonisés renforcent l'efficacité de l'action publique, la transparence et la responsabilité de l'État, tout en préservant les traces essentielles de l'action publique pour les générations futures.

Un autre élément clé de l'année est la mise en place d'un nouveau système d'information archivistique. Cet outil, déployé dans une première phase en interne pour être dévoilé au public encore avant le déménagement à Esch-Belval, constitue une avancée majeure pour les Archives nationales en optimisant les processus de travail. Il permettra aussi un accès plus rapide et plus intuitif aux archives, tout en offrant une expérience de recherche plus agréable et une interaction plus efficace avec les services des ANLux.

Par ailleurs, le chantier de révision de la loi de 2018 relative à l'archivage a avancé. À la lumière de la consultation publique de 2024 et du bilan de mise en œuvre des tableaux de tri, la réforme vise à adapter le cadre légal à un environnement de plus en plus numérisé. Elle se propose de clarifier les responsabilités en matière de gestion des données et harmonise les dispositions relatives à la production administrative, qu'elle soit papier ou numérique. Une attention particulière est portée à l'ouverture des archives et à la protection des données sensibles, avec des délais de communicabilité mieux définis et une procédure de dérogation encadrée.

À travers ces avancées, 2025 confirme que notre institution traverse une phase structurante, offrant des opportunités durables pour la qualité du service public et la préservation de la mémoire collective. Nous tenons à remercier profondément toutes les équipes des Archives nationales pour leur professionnalisme et leur engagement, véritables moteurs de ces réussites.

À travers ces avancées, 2025 confirme que notre institution traverse une phase structurante, offrant des opportunités durables pour la qualité du service public et la préservation de la mémoire collective. Nous tenons à remercier profondément toutes les équipes des Archives nationales pour leur professionnalisme et leur engagement, véritables moteurs de ces réussites.

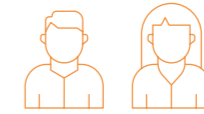
**Josée Kirps, Directrice et Gilles Regener, Directeur adjoint**

## L'année en chiffres



### 5 733

utilisateurs étaient inscrits en 2025 aux ANLux.



### 1 395

visites dans la salle de lecture des ANLux en 2025.



### 10 570

unités ont été commandées.



### 626

mètres linéaires d'archives publiques ont été versés aux ANLux.



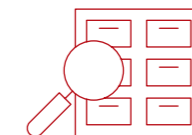
### 21

versements numériques ont été effectués aux ANLux. Le nombre de versements numériques réalisés en 2025 est le double comparé à l'exercice précédent (+50%). Le nombre des fichiers numériques versé a connu une augmentation importante de 502 248 à 1 088 063, soit une augmentation de 185,7% par rapport à l'exercice précédent.



### 716

visites ont été effectuées par le Service collecte, conseil et encadrement (SCCE) auprès des producteurs d'archives en 2025, chiffre pour la première fois en baisse depuis 10 ans (-5,23%).



### 9 521

demandes d'information, de recherche, de prêts, de demandes de dérogation et autres ont été soumises à la Section contemporaine, soit une augmentation de 33,4% par rapport à l'exercice précédent.

# 01 | Un nouveau bâtiment pour les Archives nationales

## LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU BÂTIMENT À ESCH-BELVAL

Après l'inscription par le Conseil de gouvernement de la construction du nouveau bâtiment d'archives sur la liste des grands projets d'infrastructure en 2016, puis du premier coup de pelle donné le 3 mars 2022, le projet est désormais devenu réalité.

Le gros oeuvre du bloc des dépôts a été achevé en 2023 et celui du bloc administratif à l'été 2024. L'année 2025 était consacrée aux installations techniques, aux aménagements fonctionnels ainsi qu'aux finitions intérieures. Le montage des rayonnages dans les 56 magasins du bloc dépôt, permettant le stockage de 105 kml d'archives, a marqué une étape clé.

Dans le cadre de l'avancement du chantier, une multitude de réunions a eu lieu avec le Fonds Belval et le bureau d'architecture Paul Bretz afin de planifier l'aménagement des différents espaces et de détailler le fonctionnement des différents systèmes techniques.

L'ouverture officielle du nouveau bâtiment aura lieu en octobre 2026.



^ Photo ci-dessus: Nouveau siège des Archives nationales de Luxembourg à Esch/Belval © ANLux

## PRÉPARATIFS DU DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES NATIONALES

Pour planifier le déménagement dans le nouveau bâtiment des Archives nationales de Luxembourg (ci-après ANLux), de nombreux préparatifs ont été entamés en interne durant l'année, dont l'évaluation, le récolement et le reconditionnement des documents d'archives.

Le Service logistique des dépôts d'archives, en particulier, a réalisé une multitude de travaux en vue de la préparation du déménagement. Dans ce contexte une évaluation de l'état des fonds et collections a été réalisée et des opérations de nettoyage et de conditionnement ont été engagés.

Parallèlement, une équipe projet a été mise en place afin de planifier l'ensemble du processus de déménagement, estimé à environ 175 jours. Cette équipe a élaboré un planning prévisionnel et organisé la répartition des tâches et des équipes, garantissant une coordination optimale de cette phase majeure. Le début des travaux de déménagement proprement dit est prévu pour le mois de juin 2026.

Concernant le récolement et la reconnaissance des fonds, 48,161 kml de documents sur étagères ou en meubles à plans sont désormais reconnus ainsi que l'ensemble des documents sur palettes. 13.502 microfilms de consultation ont été code-barrés et inventoriés et l'ensemble de la bibliothèque des ANLux, 1,6 kml, a fait l'objet d'un récolement et d'une vérification de données. À ce jour, ce sont quelques 380.000 boîtes, registres et portfolios qui sont à déménager auxquels s'ajoutent 140 palettes de documents et imprimés. Le chantier de réévaluation des fonds a permis de transférer auprès d'autres instituts culturels plus de 200 ml d'ouvrages et de documents et de proposer à l'élimination aux producteurs 1,5 kml de documents reçus par les ANLux avant la loi sur l'archivage de 2018 et la mise en place des tableaux de tri des archives publiques.

Le Service informatique a contribué aux préparatifs du déménagement en y apportant son expertise au niveau des infrastructures réseaux câblés et sans fil, salles serveurs, locaux de télécommunication, équipements bureautiques, signalétique digitale, ainsi qu'au niveau de l'analyse des besoins et du marché pour des solutions techniques spécifiques, nécessaires dans le nouveau bâtiment.

**Concernant le récolement et la reconnaissance des fonds, 48,161 kml de documents sur étagères ou en meubles à plans sont désormais reconnus ainsi que l'ensemble des documents sur palettes.**



^ Photo ci-dessus: Mise en sécurité d'un contenant pour le déménagement © ANLux

## 02 | Ré-évaluation de la loi sur l'archivage



^ Photo ci-dessus: Dépôt Bourmicht © Capsule - Pierre Matgé

> Photo de droite: Bâtiment central des ANLux © Capsule - Pierre Matgé

Les travaux de la réévaluation de la loi modifiée du 17 août 2018 relative à l'archivage se sont poursuivis en 2025. Les ANLux ont participé tout au long de l'année aux échanges avec le ministère de la Culture à ce sujet.

L'analyse a porté sur les résultats de la consultation publique lancée par le ministère de la Culture en 2024, la réponse donnée par le Ministre de la Culture, Eric Thill, à l'interpellation du Député Franz Fayot au sujet de la loi relative à l'archivage évacuée en séance publique de la Chambre le 20 mars 2025 et sur le bilan de l'établissement des tableaux de tri au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Avec l'expiration du délai de 7 ans pour établir les tableaux de tri, les dispositions transitoires précisées à l'article 26, alinéa 2 de la loi relative à l'archivage, à savoir l'inapplicabilité de l'obligation de proposition de versement, l'inapplicabilité de l'obligation de versement et l'inapplicabilité de l'interdiction de destruction viennent à échéance.

Une attention particulière a été portée sur les différents régimes légaux d'archivage, les délais de communication des archives et sur le besoin d'adapter les dispositions légales d'archivage et de préservation des données numériques dans un contexte de digitalisation croissant du service public. Par la suite, le ministère de la Culture a débuté en automne 2025, les échanges ministériels auxquels les ANLux participent également.



## Le Service collecte, conseil et encadrement

Le Service collecte, conseil et encadrement (SCCE) a fêté ses 10 ans au mois de juin 2025. Voici quelques chiffres clés qui résument ces 10 années :

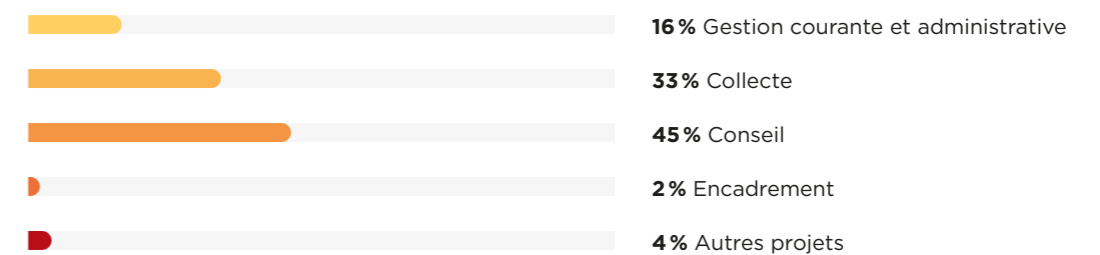


^ Photo ci-dessus : 10 ans du SCCE © ANLux

L'exercice 2025 a été marqué par des temps forts : l'arrêt des versements sur support papier en raison de la fermeture de nos dépôts à cause du déménagement, la hausse des versements numériques, la fin du projet des tableaux de tri, la réalisation de nos premières preuves de concept (PoC) dans le cadre des plans de préservation numérique ou encore la validation de notre politique de collecte des archives publiques.

### SYNTHÈSE DES MISSIONS DU SERVICE

#### Répartition des activités par mission



La part de l'activité de conseil est de nouveau majoritaire au cours de cet exercice. Cela s'explique principalement par l'essor des projets liés au pôle numérique et l'intensité des travaux pour la fin du projet des tableaux de tri qui a mobilisé plus d'acteurs que les autres années. Bien que les versements sur support papier aient été suspendus à compter du mois de mai, la part de l'activité liée à la collecte est restée très importante malgré tout : sursaut de versements papier avant la fermeture des dépôts, hausse des prises charge d'acquisitions numériques, mais surtout le retraitement de fonds revenus d'assainissement et également les travaux en ligne de la mise en ligne des inventaires.

Répartition détaillée - collecte



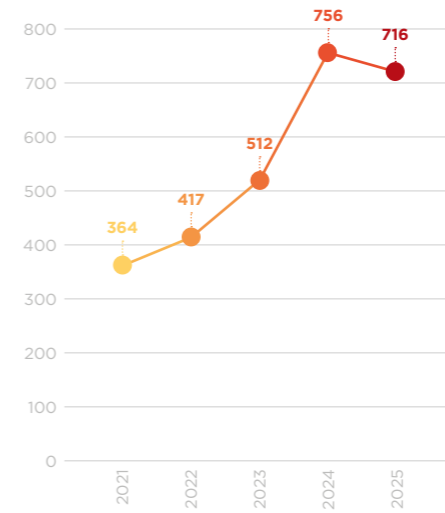
- 34% Collecte - visite, suivi des versements et contrôle qualité  
Projet politique de collecte
- 66% Traitement

Répartition détaillée - conseil



- 10% Conseil - activité quotidienne
- 7% Formation
- 62% Record management y compris le projet tableaux de tri
- 21% Stratégie numérique et projet LëtZ#PRESERV

Nombre de visites auprès des producteurs d'archives

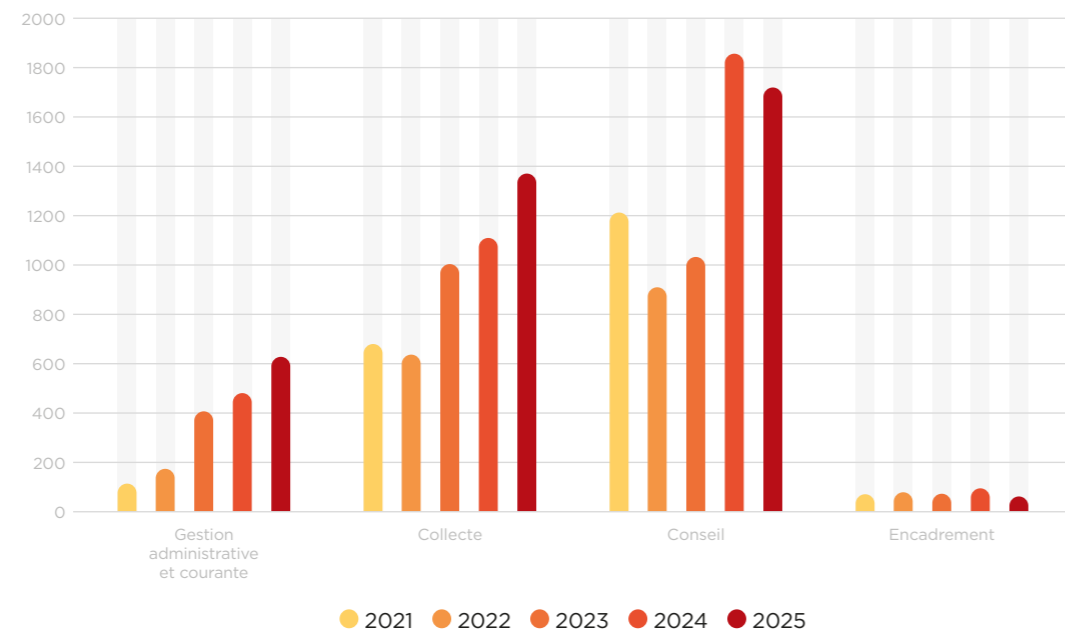


Répartition des types de visites



- 31% Collecte
- 33% Conseil/formations
- 5% Encadrement
- 31% Tableau de tri

Évolution de la répartition des activités sur les 5 dernières années

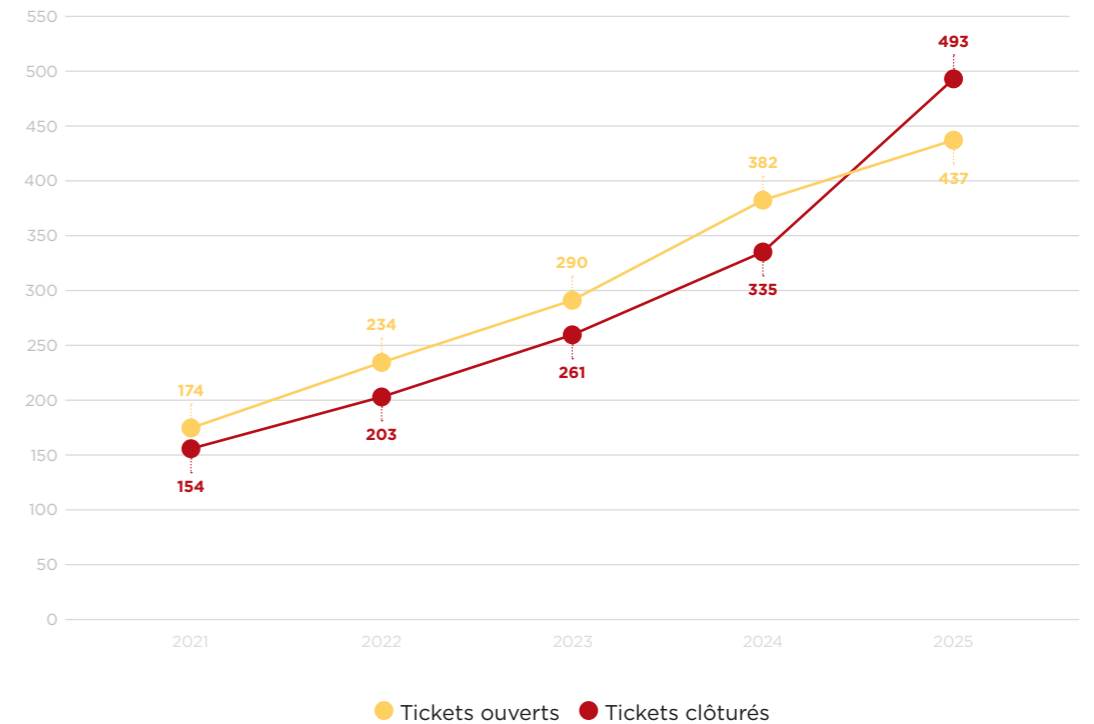


Nombre de visites auprès des producteurs d'archives

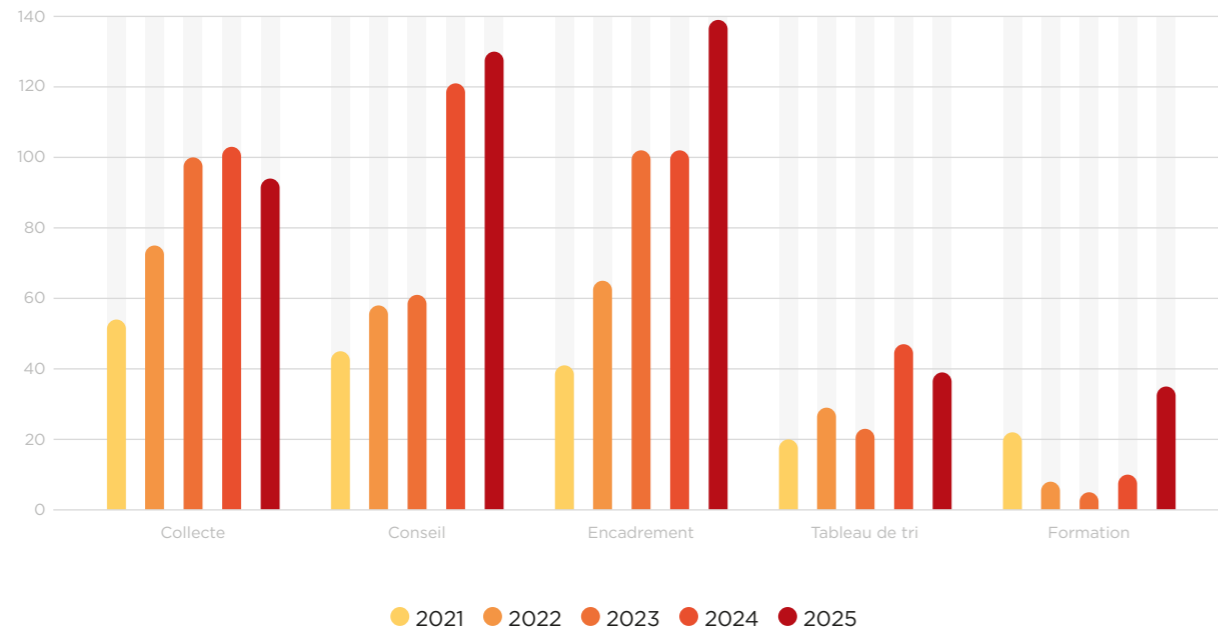
Pour l'exercice 2025, le service a effectué 716 visites auprès de producteurs d'archives, chiffre pour la première fois en baisse depuis 10 ans. La présence sur le terrain, auprès des producteurs d'archives publiques continue de se développer, selon les objectifs fixés par les ANLux. Le détail des visites est développé dans les section suivantes.

Évolution du nombre de tickets ouverts

Le tableau de bord du SCCE compte 437 nouveaux tickets ouverts pour l'exercice 2025, soit une hausse des sollicitations de 14% par rapport à l'année 2024. 493 tickets ont été clôturés.



## Répartition des tickets par type



^ Photo ci-dessus: Dépôt Bourmicht © Joseph Tomassini

## MISSION DE COLLECTE

L'année 2025, du point de vue de la collecte, a connu un scénario exceptionnel avec la fermeture des dépôts en cours d'année (à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025). Ce fait est la conséquence directe de la préparation du déménagement des ANLux vers Belval à laquelle s'ajoute l'arrivée à saturation desdits dépôts.

Néanmoins, le SCCE a poursuivi sa mission avec la même intensité (335 jours/hommes dédiés à la collecte<sup>1</sup>) en considérant le contexte de la fermeture des dépôts et les projets en cours aux ANLux, dont certains très chronophages (Dernière année du projet Tableaux de tri, mise en place d'un nouveau portail de recherche, préparation du déménagement, politique de collecte etc.)

La collecte, et les travaux en lien avec cette activité (traitement, retraitement, vérifications des inventaires), représentent toujours l'activité principale du SCCE au regard du temps qui y est consacré.

En comparaison avec les années précédentes, les activités de collecte ont poursuivi sur la même lancée. Les demandes de versement par les producteurs d'archives publiques ont été stables par-rapport à l'exercice précédent (94 tickets «collecte» ont été ouverts au cours de l'année 2025 contre 99 en 2024<sup>2</sup>).

Il est à noter que l'article 26 de la loi du 17 août 2018 sur l'archivage, relatif au versement des archives de plus de 70 ans, continue d'exercer une influence sur les versements reçus. Ainsi, 20,5% des versements reçus pour l'année 2025 contiennent, tout ou partie, des documents de plus de 70 ans. Cette disposition transitoire continue donc d'impacter la charge de travail du service<sup>3</sup>.

Indépendamment de leur type (versement, dépôt, don, legs et achat) 93 acquisitions ont été enregistrées dans le registre y relatif au cours de l'année, soit une baisse de 5% par rapport à l'année 2024.

<sup>1</sup> À titre de comparaison, 363 jours/hommes ont été effectués en 2022, 393 jours/hommes en 2023 et 350 jours/hommes en 2024).

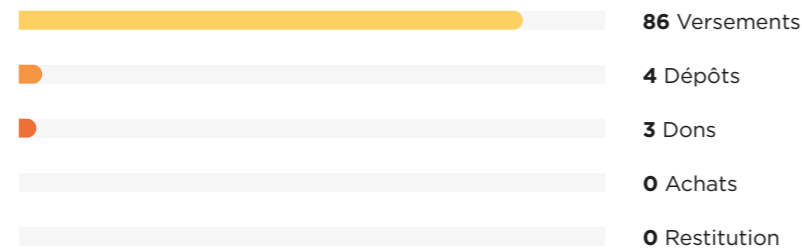
<sup>2</sup> À titre de comparaison, l'exercice 2022 avait vu 75 tickets être ouverts pendant l'année et pour l'année 2023 il y en a eu 100.

<sup>3</sup> 28,5% en 2024.

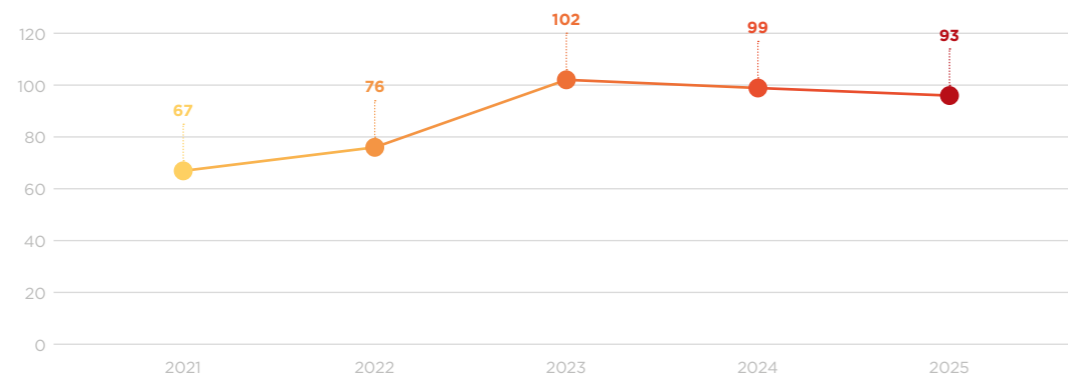
> Photo de droite:  
Dépôt Bourmicht © Capsule - Pierre Matgé



## Acquisitions par type



## Évolution du nombre d'acquisitions



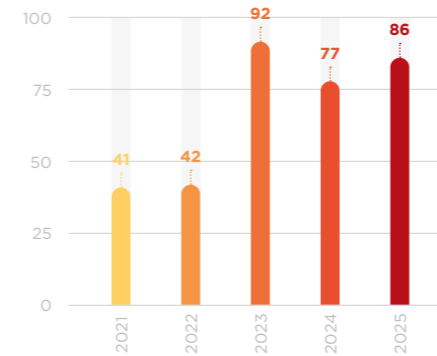
Concernant plus particulièrement les travaux du SCCE en matière de collecte d'archives publiques, 86 versements ont été réalisés au cours de l'année, pour un total de près de 626 mètres linéaires. Le nombre de versements réalisé connaît une hausse par rapport à l'exercice précédent (+11,7%), le volume associé est lui en baisse (-11,3%). Malgré le contexte particulier de la fermeture des dépôts, le nombre de versements a augmenté par-rapport à 2024. Nous notons que 65 versements concernent des archives sur support papier et ont été versés entre le 1er janvier et le 1er mai 2025, soit 4 mois seulement.

Les facteurs expliquant ce phénomène d'augmentation exponentielle du nombre de versements sont :

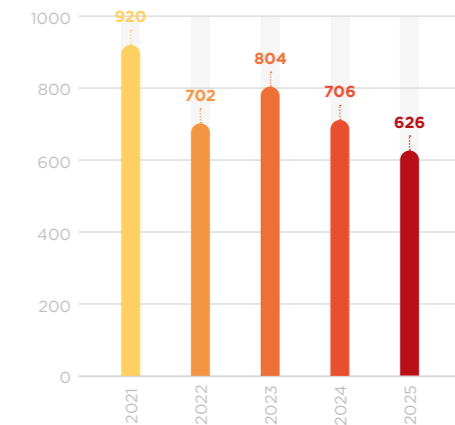
- La réactivité des producteurs afin d'organiser des versements d'archives sur support papier avant la date de fermeture des dépôts
- L'augmentation continue des versements d'archives numériques qui ont pu être réalisés durant toute l'année 2025<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Voir ci-après le chapitre intitulé « Collecte d'archives numériques ».

## Évolution du nombre de versements



## Versements, accroissement pluriannuel en mètres linéaires



## Relevé du registre des acquisitions relatif aux versements d'archives sur support papier entrés aux ANLux pour l'année 2025 :

N° de versement	Service versant	Objet	Dates extrêmes	Vol. en ml <sup>5</sup>
V000415	Commissariat de police Steinfort/Capellen	Archives du commissariat de Steinfort	Non indiqué(e)	25
V000442	Commissariat de police C2R Turelbaach	Procès-verbaux et rapports du commissariat de police de Heiderscheid-Bavigne	2013-2013	1,5
V000455	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Archives relatives à la supervision des associations sous tutelle et aux relations internationales en matière de sécurité sociale	1955-2000	1,92
V000456	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Encadrement des institutions et des instances consultatives et de contrôles affiliées au ministère de la Sécurité sociale	1947-2001	3,41
V000459	Lycée de l'Athénée	Archives historiques du Lycée de l'Athénée	1837-2009	30
V000460	Ministère d'État	Archives des réunions tripartites	1920-2011	6
V000463	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA, Direction	Biens de cures	1825-2015	0,77
V000491	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	Reliquat du ministère du Travail - Office national de conciliation, conventions et litiges	1970-2011	5,94
V000515	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service budget et finances	1982-2014	3,3
V000516	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Service institutions de santé	1975-2014	7,6
V000520	Ministère des Affaires intérieures	Dossiers « CAC » : Communes affaires courantes	1946-2018	144
V000526	Justice de Paix Esch-sur-Alzette	Dossiers Travail - affaires au fond	1995-2009	1,32
V000527	Justice de Paix Esch-sur-Alzette	Dossiers Travail - affaires de référé	2007-2009	0,33

<b>V000529</b>	Ministère de la Justice	Dossiers relatifs à l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par option-recouvrement	2019-2020	37,51
<b>V000532</b>	Service régional de police spéciale (SRPS), Région Capitale	Procès-verbaux et rapports du Service régional de police spéciale	2005	1,32
<b>V000536</b>	Service de police judiciaire Centre-Est, SDPJ	Archives du SREC de Grevenmacher	2000-2013	10
<b>V000540</b>	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Archives des réseaux sociaux du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	2017-2024	à déterminer
<b>V000542</b>	Ministère de la Justice	Archives des réseaux sociaux du ministère de la Justice	2023-2024	à déterminer
<b>V000543</b>	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Archives des réseaux sociaux du ministère de la Mobilité et des Travaux publics	2023-2024	à déterminer
<b>V000548</b>	Justice de paix de Diekirch	Dossiers Tribunal de Police 2009	2006-2009	1,87
<b>V000549</b>	Justice de paix de Diekirch	Dossiers Tribunal de Police 2010	2007-2010	1,87
<b>V000551</b>	Ministère des Affaires intérieures	Archives des réseaux sociaux du ministère des Affaires intérieures	2024	à déterminer
<b>V000552</b>	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Archives des réseaux sociaux du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	2023-2024	à déterminer
<b>V000557</b>	Direction de la protection des consommateurs	Archives des réseaux sociaux de la Direction de la protection des consommateurs	2018-2024	à déterminer
<b>V000558</b>	Commissariat de police de Mersch	Procès-verbaux et rapports	2013-2014	4,62
<b>V000559</b>	Commissariat de police C2R Turelbaach	Procès-verbaux et rapports de la gendarmerie et du commissariat de police de Grosbous	1986-2014	6,6
<b>V000560</b>	Ministère de la Digitalisation	Archives des réseaux sociaux du ministère de la Digitalisation	2024	à déterminer
<b>V000562</b>	Centre pénitentiaire de Luxembourg	Fichiers des détenus	1895 (ca.)-1950 (ca.)	6,16
<b>V000563</b>	Administration de la nature et des forêts, Direction	Contrats de biodiversité et procès-verbaux de la Commission de biodiversité	2002-2012	2,6
<b>V000564</b>	Service enquêtes spécialisées, SES	Dossiers du service de criminalité générale	2000 (ca.)-2015 (ca.)	3,64
<b>V000565</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service professionnels de santé	1947-2013	0,66
<b>V000566</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Service ressources humaines	1928-2018	1,43
<b>V000567</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service organisation et projets	2000-2010	0,33
<b>V000568</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service santé sociale	1961-2014	1,54
<b>V000569</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service secrétariat	1905-2019	10,23
<b>V000570</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Archives des réseaux sociaux du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	2012-2025	à déterminer
<b>V000571</b>	Ministère d'État	Dossiers des relations avec les cultes	1868-2016	2

<b>V000572</b>	Ministère de l'Économie	Archives des réseaux sociaux du ministère de l'Économie	2023 (ca.)-2025	à déterminer
<b>V000573</b>	Film Fund	Archives du Film Fund	1973-2013	10,89
<b>V000574</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Relations internationales et projet du ministère, encadrement des institutions affiliées au ministère et dossiers de litiges	1948 (ca.)-2000 (ca.)	2,88
<b>V000575</b>	Film Fund	Dossiers de subventions aux œuvres audiovisuelles	1999-2015	11
<b>V000576</b>	Commissariat de police C3R Luxembourg, Direction Région Capitale	Procès-verbaux et rapports 2005	2005	11,22
<b>V000577</b>	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire	Ministère du travail - reliquat	1995-2011	7,04
<b>V000578</b>	Administration communale de Kehlen	Archives de l'administration	1800 (ca.)-1950 (ca.)	40
<b>V000579</b>	Département des Travaux publics	Marchés et travaux des ponts et chaussées 2006-2008	2006-2008	25
<b>V000581</b>	Centre des technologies de l'information de l'État	Archives des réseaux sociaux du Centre des technologies de l'information de l'État	2016-2024	à déterminer
<b>V000583</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Dossiers du Service juridique	1962-2022	7,4
<b>V000585</b>	Ministère de la Justice	Dossiers relatifs à l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise par option-recouvrement	2020-2021	33,11
<b>V000586</b>	Bibliothèque nationale de Luxembourg	Archives des réseaux sociaux de la Bibliothèque nationale du Luxembourg	2019-2025	à déterminer
<b>V000587</b>	Film Fund	Dossiers de subventions aux œuvres audiovisuelles	1974-2015	11
<b>V000588</b>	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Encadrement des ISS et relations internationales	1948-1999	3,3
<b>V000589</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Archives des réseaux sociaux du ministère de l'Agriculture	2024	à déterminer
<b>V000595</b>	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Procès-verbaux de dégâts	2007-2009	2,9
<b>V000596</b>	Département des Travaux publics	Permissions de voirie 1983-1993	1983-1993	10
<b>V000597</b>	Commissariat de police C3R Luxembourg, Direction Région Capitale	Procès-verbaux et rapports 2006	2006	11,88
<b>V000598</b>	Commissariat de police Ourdall/Clervaux (Clervaux)	Procès-verbaux et rapports commissariat de police Clervaux 2014	2013-2015	0,77
<b>V000599</b>	Parquet près le Tribunal d'arrondissement de	Ad Acta 2012	1983-2020	4,95
<b>V000600</b>	Parquet près le Tribunal d'arrondissement de	Ad Acta 2013	2013	4,95
<b>V000601</b>	Direction générale de l'immigration	Dossiers des expulsés	1904-2013	14,74
<b>V000602</b>	Direction générale de l'immigration	Dossiers des départs	1951-2016	10,01
<b>V000604</b>	Film Fund	Archives du Film Fund	1996-2015	10,78
<b>V000608</b>	Commissariat de police Ourdall/Clervaux	Procès-verbaux et rapports du commissariat de police de Hosingen	2013-2014	0,44

V000612	Musée national d'histoire naturelle - "Naturmusée"	Archives du Musée national d'histoire naturelle - MNHN	1950-2023	7,59
V000613	Administration communale de Clervaux	Archives du chatelain et de la commune de Clervaux - vrac du XVII <sup>e</sup> au XX <sup>e</sup>	1628 (ca.)-	1,9
V000614	Armée luxembourgeoise	Archives 2 <sup>de</sup> GM (Brigade Piron et zone d'occupation luxembourgeoise en Allemagne)	1940-1955	2,2
V000616	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Correspondance Covid	2019-2022	8
V000617	Administration des bâtiments publics	Projets immobiliers	Non indiqué(e)	3,3
V000618	Administration de la nature et des forêts, Direction	Cartes et plans des aménagement forestiers	2002-2009	à déterminer
V000619	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Archives du ministère de l'Agriculture et de l'Administration des postes, télégraphes et téléphones	1886-2006	4
V000620	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Reliquat du ministère de la sécurité sociale	1945-2000	7,81
V000623	Commune de Kayl	Vrac de la commune de Kayl	1905 (ca.)-1990 (ca.)	10
V000624	Centre pénitentiaire de Luxembourg	Dossiers individuels des détenus (A-H)	1953-2023	19,03
V000627	Ministère des Affaires étrangères et européennes	Archives du CDRR	1997-2015	2
V000628	Tribunal d'arrondissement de Luxembourg	Registres de l'état-civil	1923-1925	0,5
V000652	Ministère des affaires économiques	Professions réglementées	1963-2001	7,9
V000656	Notaire Prost	Reliquats	1959-1978	0,1
V000664	Gendarmerie et Police	Regroupement d'archives de plusieurs commissariats	1944-1990	/
<b>Totaux</b>				<b>626,07</b>

<sup>5</sup> ml = mètres linéaires.

Contrairement aux années 2023-2024, la majorité des versement reçus, en nombre et en volumes le sont depuis les ministères (auparavant les administrations étaient prépondérantes). En effet, la conjugaison entre la mise en application des tableaux de tri et le fait que les Instances judiciaires aient trouvé de nouveaux espaces de stockage (ainsi que signé leur tableau de tri) engendre la situation actuelle avec les administrations et les ministères qui deviennent nos principaux pourvoyeurs:

	Nombre de versements	Volume en ml
<b>Ministères</b>	25	306,2
<b>Administrations</b>	25	208,39
<b>Communes</b>	3	51,9
<b>Établissements publics de l'État</b>	4	43,7
<b>Instances judiciaires</b>	7	15,8

Il est à noter que, contrairement à 2024, un seul versement, de peu d'importance, provient d'un notaire. De plus, depuis 2 ans, aucun organisme culturel n'a versé d'archives aux ANLux.

Le SCCE a assuré le transfert physique de 59 versements sur les 65 réceptionnés (89,2% du total; à titre de comparaison pour les années précédentes: 81% en 2022, 70.6% en 2023 et 87,1% en 2024) pour un volume de 555,2 ml (541.03 ml en 2024, seulement 200 ml en 2023).

Les 6 autres versements réalisés l'ont été par l'Administration des bâtiments publics (ou des prestataires de l'ABP) ou par des prestataires en décontamination.

	nbre de vrsmt pris en charge	Volume en ml	vrsmt le moins volumineux en ml	vrsmt le plus volumineux en ml	vrsmt moyenne du volume pris en charge en ml
<b>SCCE</b>	59	555,2	0,1	144	9,4
<b>ABP ou prestataires en assainissement</b>	6	62,9	2,9	25	15,7

#### Gestion des projets d'assainissement d'archives publiques

L'année 2025 a vu l'assainissement et la collecte de près de 44 ml d'archives publiques sur support papier au-travers des retours de fonds depuis des sociétés prestataires en assainissement ou en décontamination. Ce volume représente 7% des archives collectées par versements<sup>6</sup>, archives qui sont ensuite intégralement traitées par la Cellule retraitement du SCCE (conditionnement/reconditionnement physique, travaux de tri/classement/rédaction d'un inventaire).

Environ 60 ml d'archives sont en cours d'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La gestion des projets d'assainissement est effectuée en collaboration avec la conservatrice de la Section ancienne et responsable des activités de restauration aux ANLux. Le SCCE, au-travers du responsable du pôle collecte, fait remonter à la conservatrice les fonds identifiés chez les producteurs et devant recevoir un traitement approprié avant d'entrer dans nos dépôts. Les archivistes du SCCE se chargent généralement d'organiser le départ des documents pendant que la conservatrice est l'interlocutrice des sociétés prestataires pour les parties administrative, organisationnelle et financière de ces projets. Le SCCE, suite au retour des documents et l'acceptation des travaux d'assainissement, se charge de leur traitement archivistique en lieu et place des producteurs desdites archives.

Les projets peuvent concerner les actions suivantes<sup>7</sup>:

- Assainissement suite à l'apparition de moisissures sur les archives par séchage et nettoyage à sec
- Restauration de documents physiquement dégradés (pulvéulence)
- Décontamination en cas d'infestation par des insectes

<sup>6</sup> En 2023, 133 ml étaient revenus d'assainissement ou de décontamination (soit 16,5% du volume total versé au cours de l'année en question), 197 ml en 2024 (27,9% des archives collectées).

<sup>7</sup> Plusieurs actions peuvent être entreprises parallèlement sur un seul lot d'archives papier.

**L'année 2025 a vu l'assainissement et la collecte de près de 44 ml d'archives publiques sur support papier au-travers des retours de fonds depuis des sociétés prestataires en assainissement ou en décontamination.**

### Traitement, vérifications et retraitement de versements sur support papier

Le producteur ou détenteur d'archives publiques veille, à ses frais, à ce que les archives publiques remplissent, au moment de leur versement, les conditions de la loi et soient conditionnées conformément aux recommandations des ANLux<sup>8</sup>.

De même, chaque versement doit être accompagné d'un inventaire établi conformément aux recommandations des ANLux. Par « inventaire », il y a lieu d'entendre une description systématique et détaillée des éléments composant le versement<sup>9</sup>.

L'inventaire est l'outil qui permet aux services versants, aux archivistes et aux lecteurs, de procéder à des recherches dans les fonds versés. Il est donc essentiel, pour les ANLux, d'assurer la qualité scientifique et technique des données indiquées.

Quant au conditionnement/reconditionnement, il est un préalable indispensable à la conservation des archives définitives. Il revient au SCCE de contrôler le respect des consignes par les services versants : application de mesures de conservation préventive, utilisation du matériel de reconditionnement fourni par les ANLux, identification des unités documentaires.

Au sein du SCCE, une équipe a la charge de l'amélioration des données ainsi que du traitement intégral de certains fonds. Ce travail se focalise principalement sur les versements entrés aux ANLux après le 1er septembre 2018<sup>10</sup>.

Le traitement ou retraitement intégral consiste à démétalliser, récoler, trier, reconditionner, identifier, classer et décrire les unités documentaires versées. Il peut s'agir de documents manuscrits ou imprimés, mais aussi d'archives iconographiques (photographies, ortho photos, négatifs, cartes et plans, affiches...). À noter que les documents figurés nécessitent, pour la plupart, une description à la pièce et un matériel de conditionnement spécifique. Il n'est donc pas rare que ce soit le SCCE qui en assume le traitement.

Au cours de l'année, l'équipe a finalisé le traitement ou retraitement intégral de 12 versements, représentant un total de 123 mètres linéaires. Le volume médian est de 1,45 ml et le versement le plus volumineux, dont le traitement a débuté en 2024, était de 65 ml.

Parmi ceux se trouvent quatre versements d'archives de plus de 70 ans (dont deux de communes) et un versement d'archives décontaminées. Ce sont spécifiquement des cas où le producteur est déchargé du travail de reconditionnement et d'inventorisation.

22% des versements traités/retraités proviennent de producteurs d'archives publiques (PDAP) du régime dérogatoire (juridictions, communes).

La moitié des versements traités/retraités par le SCCE en 2025 est entièrement ou pour partie composée d'archives iconographiques.

D'autre part, près de 80 versements ont été préparés par les producteurs et détenteurs d'archives publiques, mais ont bénéficié de vérifications et travaux de reprise, plus ou moins importants, afin de respecter les standards techniques et qualitatifs des ANLux. Il s'agit d'amélioration de fond et de forme des données des inventaires, de re-cotation d'unités documentaires, d'identification de contenants, de dépoussiérage, de reconditionnement ou de retrait de supports numériques des dossiers papier.

Enfin, une vingtaine d'inventaires de versements entrés avant la loi ont commencé à être révisés sur la forme ; et l'équipe du SCCE a apporté sa collaboration à la rédaction de notices descriptives de versements ainsi que dans la reconnaissance de fonds dans les magasins d'archives.

L'ensemble de ces travaux a nécessité de nombreux déplacements au sein des dépôts, plusieurs transferts de contenants ainsi qu'une bonne communication et coordination entre les différents services et sections des ANLux.

### Collecte d'archives numériques

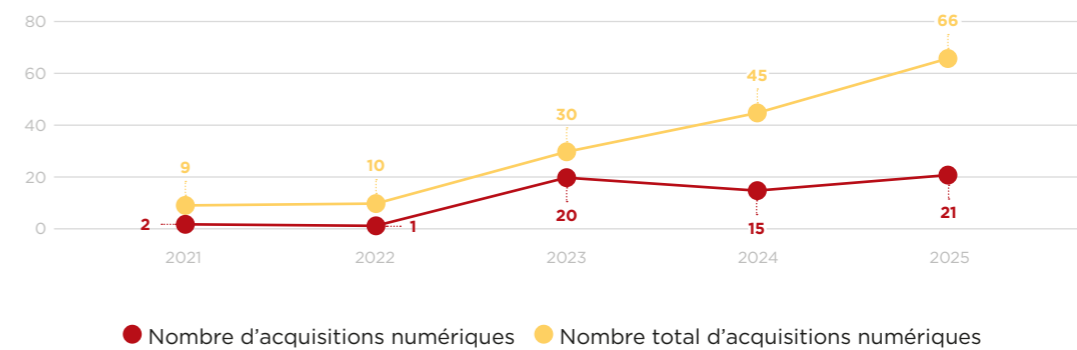
Au cours de l'année 2025, le SCCE a accepté 19 versements et deux dépôts numériques pour un volume de 105,85 GB, portant le total des acquisitions numériques des ANLux à 66.

Le nombre d'acquisitions numériques réalisés en 2025 est supérieur à celui de l'exercice précédent (+40%).

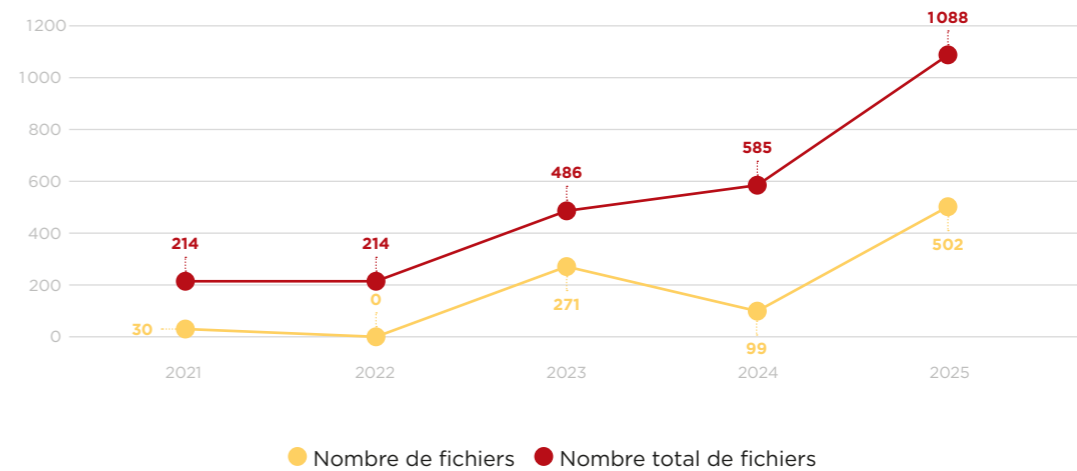
Au cours de l'année 2025, les ANLux ont franchi le seuil symbolique du million de fichiers numériques collectés.

Notons également que c'est l'exercice 2025 qui a vu le nombre le plus important d'acquisitions numériques transférées en une année depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à l'archivage.

#### Évolution du nombre d'acquisitions numériques



#### Évolution du nombre de fichiers numériques collectés



<sup>8</sup> Règlement grand-ducal 9 octobre 2019 fixant les modalités d'établissement des tableaux de tri, de destruction d'archives, de versement et de transfert d'archives. Art. 5.

<sup>9</sup> Règlement grand-ducal 9 octobre 2019 fixant les modalités d'établissement des tableaux de tri, de destruction d'archives, de versement et de transfert d'archives. Art. 7.

<sup>10</sup> Entrée en vigueur de la loi du 17 août 2018.

## Relevé des acquisitions sur supports numériques :

N° de versement	Service versant	Objet	Dates extrêmes	Volume en GB
V000535	Esch 2022 a.s.b.l.	Archives administratives	2017-2024	29,5
V000540	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Réseaux sociaux	2016-2024	3,18
V000542	Ministère de la Justice	Réseaux sociaux	2017-2024	0,349
V000543	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Réseaux sociaux	2014-2025	2,69
V000551	Ministère des Affaires intérieures	Réseaux sociaux	2018-2024	0,868
V000552	Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité	Réseaux sociaux	2023-2024	0,213
V000557	Direction de la Protection des consommateurs	Réseaux sociaux	2023-2024	0,373
V000560	Ministère de la Digitalisation	Réseaux sociaux	2019-2024	1,06
V000570	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	Réseaux sociaux	2012-2025	6,44
V000572	Ministère de l'Économie	Réseaux sociaux	2015-2025	2,33
V000581	Centre des Technologies de l'information de l'État	Réseaux sociaux	2014-2025	0,183
V000586	Bibliothèque nationale de Luxembourg	Réseaux sociaux	2014-2025	3,31
V000589	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Réseaux sociaux	2024	2,1
V000615	Ministère des Affaires étrangères et européennes	Réseaux sociaux	2010-2025	14,4
V000622	Ministère de la Culture	Messageries électroniques	à déterminer	23,3
V000626	Musée national d'histoire naturelle	Posters	à déterminer	0,132
V000632	Ministère des Finances	Dossiers numérisés du Conseil de Gouvernement	2007-2008	3,81
V000633	Musée national d'histoire naturelle	Autocollants	à déterminer	0,237
V000650	Archives nationales	Réseaux sociaux	2013-2024	0,275
V000653	Luxembourg Urban Garden a.s.bl.	Archives administratives	2019-2025	5,49
V000663	Service information et presse	Stratégie de diffusion de l'information, supports de communication et organisation d'événements	1944-2025	5,61
<b>Total</b>				<b>105,85</b>

Il faut observer que 14 des 21 acquisitions numériques (67%) sont le fruit d'une collecte ciblée, portant sur les réseaux sociaux.

L'organisation de cette collecte annuelle a été remarquée à l'international, donnant lieu à la publication d'une série de trois blogs co-écrits avec les Archives nationales des Pays-Bas pour l'*International Internet Preservation Consortium*. Un expert SCCE est également intervenu auprès d'étudiants de l'Université de Bern et de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des Bibliothèques à l'occasion d'une journée d'étude consacrée à cette thématique.

Par ailleurs, trois acquisitions numériques (14%) comportent des supports de communication complémentaires de la série de réseaux sociaux. Enfin, quatre acquisitions numériques (19%) se composent de documents administratifs, dont ceux produits par deux a.s.b.l. constituées à l'occasion d'événements temporaires.

En décembre 2025, le volume total d'archives numériques collectées dans la baie de chargement atteignait 3.4 To.

## Automatisation du traitement des versements numériques

Le SCCE entreprend une démarche d'amélioration continue de sa méthode de traitement des archives numériques avec le renforcement des outils existants et le développement de quelques scripts complémentaires. Sa méthode et ses outils de traitement des archives numériques sont désormais mis à la disposition des producteurs via un répertoire GitHub, disponible sur demande et auquel 20 producteurs ont eu accès en 2025.

Afin d'accompagner l'utilisation de ces ressources, le SCCE a lancé un club pour les utilisateurs des scripts à la fin de l'année 2025. Pour sa première cohorte, le club réunit 8 délégués à l'archivage autour de leurs projets de traitement d'archives numériques respectifs.

Un expert SCCE a été sollicité par le programme VITAM en France pour apporter un retour d'expérience en matière d'automatisation des traitements d'archives numériques auprès du club des utilisateurs de la solution VITAM.

Un expert SCCE a également animé une formation sur ce sujet auprès d'Aksoni (anciennement Association des archivistes francophones de Belgique) en novembre 2025. Cette formation sera reconduite à l'automne 2026.

## Politique de collecte des archives publiques

Publiée en décembre 2025 à la demande de la Direction, la politique de collecte des archives publiques constitue un jalon stratégique pour les ANLux. Élaborée sous le pilotage du SCCE, avec l'implication de plusieurs sections et services des ANLux, elle renforce le rôle de coordination et d'orientation du SCCE en matière de collecte.

Cette politique introduit une approche proactive de la collecte des archives publiques du temps présent, en alignant les priorités archivistiques sur les grandes stratégies gouvernementales. Transversale par conception, elle s'applique indifféremment aux archives sur support papier et numériques et fournit un cadre opérationnel pour sécuriser les versements, réduire la fragmentation des fonds et accompagner les producteurs dans un contexte de transformation numérique accrue de l'administration.

### Import des inventaires

La loi relative à l'archivage prévoit que les archives versées aux ANLux soient directement accessibles à la consultation à l'expiration de leur durée d'utilité administrative<sup>11</sup>, sauf restriction de communicabilité applicables<sup>12</sup>.

Les actions entreprises dans le cadre de l'import des inventaires et de leur mise en ligne sont menées par le SCCE, en collaboration avec la Section contemporaine, le Service logistique et dépôts d'archives ainsi que le Service Informatique. L'objectif est l'intégration des données, des inventaires des archives collectées, dans le système d'information archivistique (SIA) des ANLux. Cela permet l'enrichissement des sources disponibles à la recherche.

En 2025, les données de 84 inventaires ont été importées dans le SIA par le SCCE.

L'affectation des unités de description (UD) dans le plan d'archivage, la vérification des délais de communicabilité et la mise en ligne sont pris en charge dans un second temps par la Section contemporaine.

Producteurs	Versements
Administration de la nature et des forêts (ANF)	V000563
Administration des bâtiments publics (ABP)	V000295, V000299, V000377, V000378
Administration des ponts et chaussées	V000185
Centre pénitentiaire Luxembourg (CPL)	V000562
Commune de Wiltz	V000606
Conseil arbitral de la sécurité sociale (CASS)	V000342
Département des travaux publics	V000454
Direction du tourisme	V000316
Film Fund	V000573, V000575
Fond de rénovation de la vieille ville (FRVV)	2017-00046
Gendarmerie et police Grand-ducale	V000239, V000331, V000371, V000379, V000394, V000398, V000476, V000484, V000510, V000522, V000523, V000559, V000564, V000576, V000597, V000598, V000608
Institut de formation de l'éducation nationale (IFEN)	V000423
Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (AITIA)	V000163
Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg (STATEC)	V000368, V000399, V000400
Justice de Paix Diekirch	V000548, V000549
Ministère d'État	V000352, V000419, V000467, V000487, V000507
Ministère de la Justice	V000278, V000298, V000528, V000529
Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	V000455, V000456
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	V000619
Ministère de l'Intérieur	V000424

<sup>11</sup> Loi sur l'archivage du 17 août 2018, Art.16 (1).

<sup>12</sup> Loi sur l'archivage du 17 août 2018, Art.16 (3).

Ministère des Affaires étrangères et européennes	2015-00002, 2016-00027, 2016-00035, 2018-00008, V000154
Ministère du Travail	V000412
Notaires	V000345, V000466, V000474
Office de la propriété intellectuelle (OPI)	V000149
Office national du remembrement (ONR)	V000258
Parquet du Tribunal d'arrondissement de Diekirch	V000389
Parquet général	V000524
Tribunal d'arrondissement Luxembourg (TAL)	V000073, V000153, V000166, V000177, V000186, V000189, V000205, V000217, V000231, V000242, V000251, V000270, V000287, V000306, V000340, V000387, V000421, V000431, V000500, V000628



^ Photo ci-dessus : Dépôt Bourmicht © Joseph Tomassini

## MISSION DE CONSEIL

La mission de conseil représente toujours l'activité la plus importante notamment par les projets stratégiques qui y sont associés et par les formations dispensées.

### Élaboration des tableaux de tri

Il s'agit d'un dispositif fondamental prévu dans le cadre de la loi suscitée. Tous les producteurs et détenteurs d'archives publiques relevant du régime général (ministères et administrations) ont l'obligation de réaliser un tableau de tri de leurs archives en collaboration avec les ANLux, endéans les 7 années suivant l'entrée en vigueur de la loi, soit avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025. Cet exercice marque donc la fin officielle du projet et a donc été particulièrement exceptionnel car, bien que la majorité des travaux ait été effectuée bien avant 2025, la dernière étape de la finalisation via la signature d'un tableau de tri, a parfois tardée.

L'équipe dédiée à ce projet a mobilisé en 2025 8,5 personnes à temps plein dans sa configuration optimale auxquelles ce sont ajoutés quatre autres collaborateurs à temps partiel, ce qui est considérable mais nécessaire pour atteindre nos objectifs.

Pour l'exercice 2025, 8 ministères ou administrations supplémentaires pour le régime général ont été mobilisés dans le cadre de la réalisation de leur tableau de tri, dans le domaine de l'éducation nationale. Il s'agit de :

- Centre de gestion informatique de l'éducation
- Digital Learning Hub
- Maison de l'Orientation
- Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire
- Service de la formation des adultes
- Service de la restauration scolaire – Restopolis
- Service de médiation scolaire
- Service national de l'éducation inclusive

Toutefois, la part la plus importante du travail a consisté à finaliser les nombreux projets en cours. Ce travail a porté ses fruits, puisque le projet s'achève dans les temps, avec 99,9 % des organismes du régime général ayant finalisé leur tableau de tri.

Quarante-quatre tableaux de tri sont entrés en vigueur en 2025<sup>13</sup> pour un total de 110 tableaux de tri<sup>14</sup> :

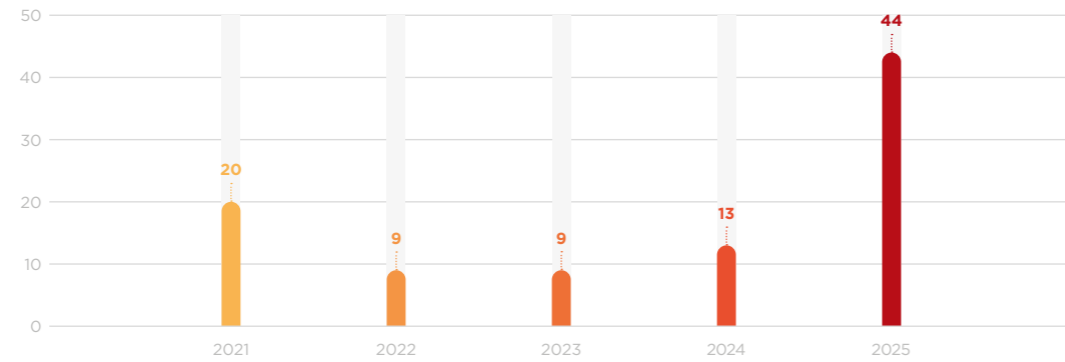
Référence	Organisme
2025_03/AITIA	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse
2025_04/SIA	Service de l'intégration et de l'accueil scolaires
2025_05/SIMPA	Service national d'information et de médiation dans le domaine des services pour personnes âgées (SIMPA)
2025_06/MFSVA	Ministère de la Famille, de la Population et de la Solidarité Sociale
2025_09/MLOG	Ministère du Logement
2025_10/CDV	Centre pour le développement des compétences relatives à la vue
2025_13/MFP	Ministère de la Fonction publique
2025_14/CGPO	Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État
2025_15/INAP	l'Institut national d'administration publique
2025_16/ASM	Administration des services médicaux du secteur public

2025_18/DGIM	MAINT - Direction générale de l'immigration
2025_20/SFA	Service de la formation des adultes
2025_21/ALVA	Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire
2025_22/SCRIPT	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
2025_23/OBS	Observatoire de la santé
2025_24/MMTP	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
2025_25/INLL	Institut national des langues Luxembourg
2025_31/DLH	Digital Learning Hub
2025_32/SCMO	Service de coordination de la maison de l'orientation
2025_34/RESTO	Restopolis
2025_38/SMS	Service de médiation scolaire
2025_40/EST	École supérieure du Travail
2025_41/IGP	Inspection générale de la police
2025_42/OEJQS	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire
2025_44/M3S	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale
2025_47/MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
2025_48/CEPAS	Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires
2025_49/SNEI	Service national de l'éducation inclusive
2025_50/PCH	Administration des ponts et chaussées
2025_52/MECO	Ministère de l'Économie
2025_53/IGF	Inspection générale des finances
2025_54/POL	Police Grand-ducale
2025_57/SNJ	Service national de la jeunesse
2025_58/ONA	Office national d'accueil
2025_59/CGIE	Centre de gestion informatique de l'éducation
2025_61/MAE	Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur
2025_63/SER	Service d'économie rurale
2025_67/ONE	Office national de l'enfance
2025_71/CGPD	Commissariat du Gouvernement à la protection des données auprès de l'État
2025_72/CTIE	Le Centre des technologies de l'information de l'État
2025_77/AED	Administration de l'enregistrement, des domaines et de la TVA
2025_78/MDIGIT	Ministère de la digitalisation

<sup>13</sup> Les tableaux de tri publics entrés en vigueur sont en ligne sur le site Internet des ANLux: <https://anlux.public.lu/fr/gerer-ses-archives/tableaux-de-tri.html>.

<sup>14</sup> L'ensemble de tous les tableaux de tri entrés en vigueur est consultable dans le rapport d'encadrement des archives publiques de 2025.

## Évolution du nombre de tableaux de tri signés (régime général)

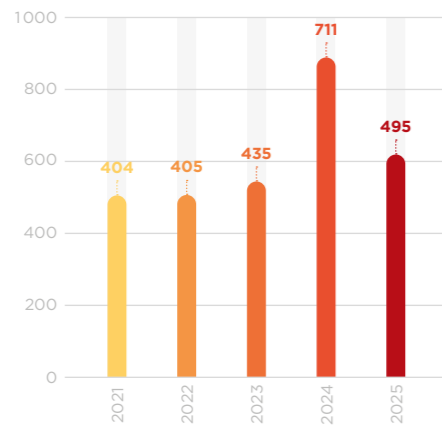


À noter que deux tableaux de tris signés ont été révisés en 2025 suite à leur mise en œuvre et des ajustements plus ou moins importants ont été opérés :

- Administration pénitentiaire
- Inspection générale de la sécurité sociale

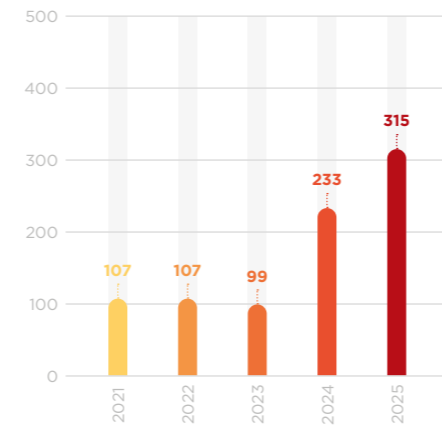
Au cours de cet exercice, 495 entretiens ont été réalisés et 315 réunions tenues (présentation, cadrage, comité de pilotage, groupes de travail). Pour la première fois moins d'entretiens par rapport à l'exercice 2024, les travaux ont été faits au préalable, mais plus de réunions de travail ou de comité de pilotage pour finaliser les projets.

## Évolution du nombre d'entretiens



La signature d'un tableau de tri constitue un moment particulièrement important car l'organisme entre ainsi juridiquement dans le champ d'application de la collecte des archives publiques. C'est aussi souvent l'occasion de rassembler les deux équipes projet qui ont permis sa réalisation autour des chefs d'établissements.

## Évolution du nombre de réunions



^ Photo ci-dessus 1: Signature du tableau de tri du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics © MMTP

^ Photo ci-dessus 2: Signature du tableau de tri de l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA © AED

> Photo de droite 1: Signature du tableau de tri de l'Institut national des langues Luxembourg © INLL

> Photo de droite 2: Signature du tableau de tri du Ministère de l'Économie © MECO

Le SCCE s'est fortement impliqué en 2025 auprès des communes, conformément aux engagements pris dans le cadre d'un contrat de coopération, et a réalisé également neuf tableaux de tri supplémentaires pour les communes de :

- Commune de Steinfort
- Commune d'Hesperange
- Commune de Betzdorf
- Commune de Reckange-sur-Mess
- Commune de Biwer
- Commune de Mondercange
- Commune de Niederanven (signature décalée en janvier 2026)
- Commune de Berdorf
- Commune de Fischbach

En totalité au 31.12.2025, 15 communes ont réalisé leur tableau de tri avec les ANLux.



^ Photo ci-dessus 1: Signature du tableau de tri de la Commune de Hesperange © HESPERANGE

^ Photo ci-dessus 2: Signature du tableau de tri de la Commune de Niederanven © NIEDERANVEN

> Photo de droite 1: Signature du tableau de tri de la Commune de Mondercange © MONDERCANGE

> Photo de droite 2: Signature du tableau de tri de la Commune de Steinfort © STEINFORT

Enfin, suite à l'appel à candidatures pour la réalisation des tableaux de tri lancé durant l'été 2023 dans le cadre de partenariats volontaires entre les ANLux et des organismes répondant aux dispositions de l'article 4 paragraphes 2 de la loi, afin de les soutenir dans l'établissement de leur tableau de tri, 14 projets ont été lancés en 2025 avec des établissements publics:

- Centre commun de la sécurité sociale
- Centre Hospitalier de Luxembourg
- Centre national sportif et culturel d'Coque
- Centre de coordination des projets d'établissement
- Corps grand-ducal d'incendie et de secours
- Conseil d'État du Grand-Duché de Luxembourg
- Fonds national de solidarité
- Institut Grand-ducal section historique
- Institut luxembourgeois de régulation
- Le Fonds Belval
- Neimënster
- Ombudsman du Grand-Duché de Luxembourg

- Philharmonie Luxembourg & Luxembourg Philharmonic
- Radio 100,7

Il a fallu adapter notre cadre générique car les établissements publics présentent des spécificités par rapport aux administrations publiques notamment en matière de gestion stratégique avec l'existence d'un conseil d'administration et, également, en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. 25 projets relevant du régime dérogatoire 4.2 pour lesquels les ANLux ont pris en charge la réalisation de leur tableau de tri ont été finalisés en 2025 pour un total de 27 projets pour le régime 4.2, qui ont choisi de co-signer leur convention avec les ANLux, ce qui n'est pas obligatoire contrairement au régime général, mais qui constitue un indicateur fort dans l'engagement de cet organisme dans la gestion de ses archives.

Référence	Organisme
2025_01/AJ	Administration judiciaire
2025_02/FSIL	Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg
2025_08/FOCUNA	Fonds culturel national
2025_11/CDC	Cour des comptes
2025_12/ONR	Office national du remembrement
2025_17/PHIL	Philharmonie Luxembourg
2025_19/FFL	Film Fund Luxembourg
2025_26/LSA	Luxembourg Space Agency
2025_27/FGDL	Fonds de garantie des dépôts Luxembourg
2025_28/FRL	Fonds de résolution Luxembourg
2025_33/MSP	Média de service public 100,7
2025_36/ILR	Institut luxembourgeois de régulation
2025_37/ADC	Autorité de la concurrence
2025_39/FBEL	Fonds Belval
2025_43/LNS	Laboratoire national de santé
2025_45/ALIA	Autorité Luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
2025_51/CNSC	Centre national sportif et culturel
2025_55/NEU	Centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster
2025_56/FNS	Fonds national de solidarité
2025_62/INFPC	Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue
2025_68/CHL	Centre Hospitalier de Luxembourg
2025_69/FNR	Fonds national de la recherche
2025_70/CGDIS	Corps grand-ducal d'incendie et de secours
2025_76/CCPE	Centre de coordination des projets d'établissement

À noter que Post, établissement du régime dérogatoire 4.2, a collaboré avec nous dans le cadre de la réalisation de leur tableau de tri qu'ils ont dirigé et qui ont également choisi de co-signer leur convention tableau de tri avec les ANLux.



^ Photo ci-dessus 1: Signature du tableau de tri de la Philharmonie du Luxembourg © PHILHARMONIE  
 ^ Photo ci-dessus 2: Signature du tableau de tri du Corps grand-ducal de l'incendie et de secours © CGDIS  
 > Photo de droite 1: Signature du tableau de tri de la Luxembourg Space Agency © LSA  
 > Photo de droite 2: Signature du tableau de tri du Fonds culturel national © ANLux

Ce projet de 7 ans, qui a fortement mobilisé le SCCE, s'est donc achevé et a donné lieu à une cérémonie de clôture qui a eu lieu au musée Draï Eechelen le 9 octobre 2025, en la présence du ministre de la Culture et d'une centaine de participants ayant été mobilisés sur le projet. Une rétrospective du projet a été faite et une table ronde a suivi ainsi qu'un moment de convivialité. Le bilan global du projet d'élaboration des tableaux de tri peut être consulté dans le rapport d'encadrement 2025 des ANLux.

## CHIFFRES CLÉS DU PROJET



### Formation

100 sessions / 1000 agents formés



### Budget

3 400 000 euros



### Activités

3 400 entretiens / 1 000 réunions / 8 000 documents / 170 projets  
 150 tableaux de tris signés



### Ressources humaines

7 000 jours par hommes / 26 archivistes

## Projet de registre de source authentique pour les tableaux de tri

L'année 2025 est donc marquée par la clôture du projet tableau de tri. Ce projet démarré en 2019 a généré l'élaboration de 154 tableaux de tri au 31 décembre 2025. L'identification de nouveaux flux documentaires et les changements organisationnels ayant un impact sur les activités et missions des institutions ont également généré la mise à jour de plusieurs tableaux de tri.

Le suivi de ces tableaux et de leurs évolutions nécessite une attention particulière et une traçabilité rigoureuse. En effet, les informations y contenues engagent les producteurs et les ANLux. Les DUA doivent être respectées dans le cadre de versement ou de destruction d'archive, le sort final doit être correctement déterminé et identifié pour prémunir toute destruction d'archives publiques ayant un intérêt historique, scientifique, culturel, économique ou sociétal du Grand-Duché de Luxembourg. Ainsi, il devient impératif pour les ANLux de se doter d'un outil de référence fiable pour centraliser et assurer la qualité des données contenues dans les tableaux de tri.

Le ministère de la digitalisation, à travers le projet REG4GOV, propose une méthodologie visant à mettre en place des registres de base standardisés et conformes aux exigences réglementaires.

Plusieurs réunions d'échange en collaboration avec le ministère de la Digitalisation et le ministère de la Mobilité et des Travaux publics ont permis d'évaluer les besoins et les attentes des ANLux et l'éligibilité de son projet de registre de sources authentique des tableaux de tri vis-à-vis du modèle et des standards REG4GOV.

Le registre de source authentique des tableaux de tri doit également intégrer la solution eSTAMP afin d'automatiser et de simplifier les démarches de versement ou de destruction, aussi bien pour les producteurs que pour les agents du SCCE. L'identification des exigences au niveau technique a été amorcé en 2025 et se poursuivra en 2026-2027.

Par ailleurs, ce projet a fait l'objet d'une présentation dans le cadre du congrès du Conseil International des Archives qui s'est tenu à Barcelone du 27 au 30 octobre 2025, intitulée: Concevoir un registre de sources authentiques de référence pour les tableaux de tri des administrations publiques. Cette présentation d'un projet novateur a suscité l'intérêt de participants qui attendent de suivre les avancements.



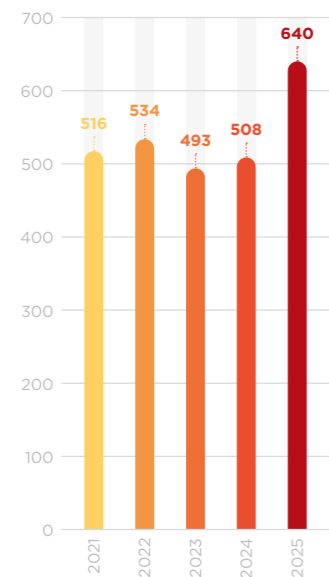
^ Photo ci-dessus: Discours de Magali Soler lors du congrès du Conseil International des Archives, Barcelone 27-30.10.2025 © ANLux

### Formations conseil en archivistique

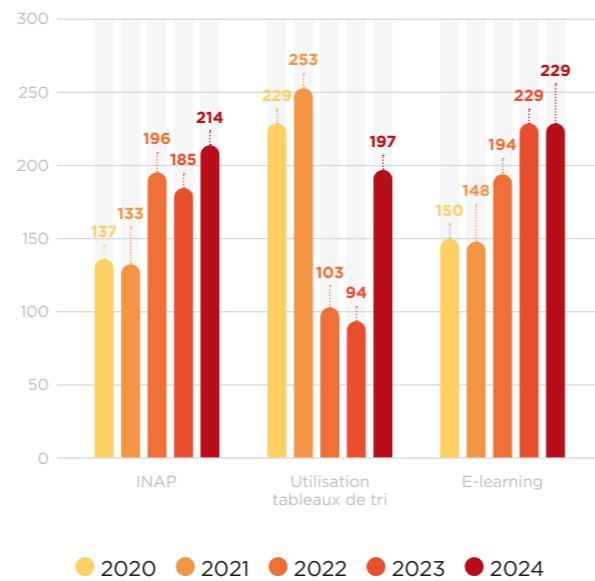
Une importante part des activités de conseil du SCCE passe par la formation qui tend à professionnaliser les acteurs de l'archivage. En 2025, le nombre global de formés connaît une augmentation significative de 26% par rapport à l'année 2024.

Après une légère baisse de la participation en 2024, la formation « utilisation du tableau de tri » connaît un regain d'intérêt en 2025 avec 197 personnes formées. Cette augmentation s'explique notamment par la signature de nombreux tableaux de tri au cours de l'année. Le taux de participation aux formations de l'INAP et lui aussi en augmentation d'environ 16%. Le suivi du E-learning reste identique à 2024 avec 229 personnes formées.

Nombre de personnes formées par le SCCE



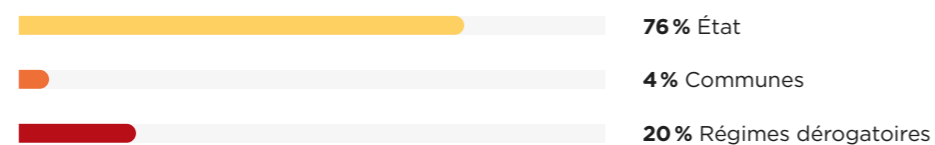
Répartition personnes formées



Les formations INAP proposées en 2025 ont été les suivantes:

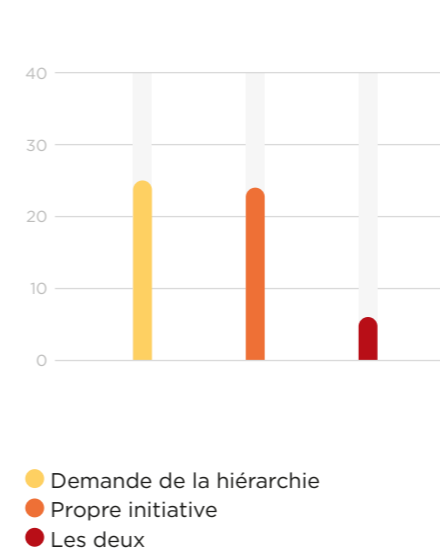
- › **Initiation à l'archivistique:** 8 sessions de 2 jours dont 4 sessions réalisées dans les locaux du producteur
- › **Versement d'archives papier aux ANLux:** 3 sessions d'une journée dont 4 sessions réalisées dans les locaux du producteur
- › **Se préparer à l'archivage numérique, maintenant!:** 3 sessions de 2 jours
- › **Le RGPD et l'archivage de données dans l'intérêt public:** 3 sessions d'une demi-journée
- › **Utilisation et mise en œuvre d'un tableau de tri des archives:** 23 sessions d'une demi-journée
- › **Valeur de preuve dans un contexte numérique:** 1 session d'une journée (nouvelle formation)

Les formés relèvent de:

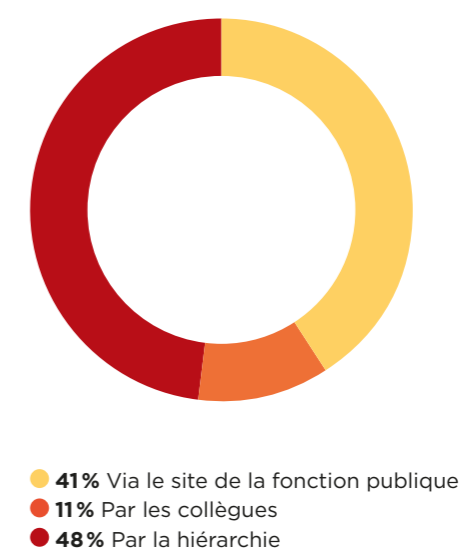


Les agents de l'État représentent toujours la majorité des formés. Cette part est en augmentation en 2025 contrairement aux agents communaux dont la fréquentation a baissé d'environ 20% par rapport à 2024. Cette répartition s'explique en partie par l'importance donnée à l'archivage à un haut niveau hiérarchique auprès des ministères et des administrations. En effet, la participation aux formations à la demande de la hiérarchie est majoritaire en 2025. Cette nouvelle tendance s'explique par la volonté de disposer d'un personnel qualifié et formé apte à prendre en charge des projets d'envergure relatifs au versement papier ou numérique, à la stratégie de préservation ou au record management. L'inscription volontaire à ces formations reste stable et traduit aussi l'intérêt des agents de l'État à disposer de connaissances et d'outils pratiques pour une gestion efficace de l'information et des archives. Les délégués restent des participants réguliers, ceux-ci souhaitant se familiariser et rester à jour des méthodes, procédures et préconisations des ANLux.

Inscriptions à la formation



Canal d'information sur les formations



### Autres activités du SCCE

#### › European Archives Group (Commission européenne)

En 2025, les ANLux ont consolidé et affirmé leur position d'expertise reconnue au niveau européen au sein de l'European Archives Group (EAG). Un expert du SCCE a accompagné la direction des ANLux lors de deux réunions majeures de l'EAG, témoignant de l'implication active du Luxembourg dans les travaux stratégiques européens en matière d'archivage numérique.

Parallèlement, le groupe de travail de l'EAG « Archiving by design » a poursuivi ses réunions mensuelles en ligne, complétées par une rencontre en présentiel lors de l'EAG. L'expert du SCCE y a proposé une approche fondée sur des exemples concrets, visant à permettre aux services d'archives patrimoniales de se positionner de manière opérationnelle sur ces enjeux. Durant l'été, la délégation des ANLux a présenté un document de référence exposant les perspectives de l'« Archiving by design » appliquées au décommissionnement des applications et à l'anticipation de la réversibilité.

Une seconde réunion plénière de l'EAG s'est tenue en octobre 2025 à Copenhague. À cette occasion, l'expert du SCCE a présenté le TS 18770 « Exigences fonctionnelles pour les services d'archivage électronique », en mettant un accent particulier sur le chapitre relatif à la réversibilité et aux transferts. Cette intervention s'est inscrite dans la continuité de l'engagement des ANLux, qui ont participé activement à l'élaboration de cette norme en tant que co-convenor du groupe d'experts du Commission Européenne de Normalisation (CEN). La présentation a mis en évidence la manière concrète dont cette norme peut être mobilisée pour structurer et formaliser des stratégies de collecte adaptées aux besoins des services d'archives patrimoniales.

#### › Normalisation internationale

L'engagement des experts du SCCE dans des activités européennes de normalisation, dans un périmètre strictement défini par la direction, constitue une avancée structurante en matière de recherche et de consolidation de la gouvernance de l'archivage électronique. En 2025, cet investissement s'est traduit par un rayonnement institutionnel accru des ANLux au niveau européen, renforçant leur visibilité, leur crédibilité et leur rôle d'acteur de référence dans les travaux normatifs liés aux services d'archivage électronique.

#### › Commission Européenne de Normalisation CEN 468: service d'archivage électronique qualifié eIDAS2 - norme TS 18170 « Exigences fonctionnelles pour les services d'archivage électronique »

Les ANLux ont contribué de façon significative pour la première fois à un projet européen de normalisation pour l'archivage électronique, marquant une étape importante de leur engagement au niveau international. Un expert des ANLux a assuré, de manière consensuelle, la rédaction et l'animation du chapitre « Réversibilité/Transférabilité » de la norme TS 18170. À l'issue d'un vote positif des États membres de l'Union. Avec l'appui de l'ILNAS, cette norme a été intégrée le 16 décembre 2025 dans le règlement d'exécution du règlement eIDAS 2, consacrant ainsi son importance opérationnelle. Publiée en mai 2025, la TS 18170 définit les exigences applicables aux services d'archivage électronique, qualifiés ou non, en matière de sécurité, d'intégrité, d'authenticité, de preuve, d'interopérabilité et de durabilité environnementale.

#### › International Standard Organisation

Par ailleurs, la direction des ANLux a décidé d'impliquer le SCCE au sein de l' « International Standard Organisation » pour pratiquer une veille normative et s'enrichir des expériences des autres pays en matière de gestion des documents d'activité et des archives numériques.

Un membre du SCCE est ainsi impliqué au sein du TC 46/SC 11 où il suit les travaux normatifs en matière de préservation numérique et assure les votes dans le parcours d'élaboration des normes relatives aux archives (tant papiers que numériques) en concertation avec l'ILNAS.

Cette activité permet au SCCE de maintenir ses compétences à jour et d'élargir son regard sur d'autres pratiques, tout en concourant à ancrer les ANLux comme un acteur international d'importance dans le domaine des archives.

#### › Élaboration d'un projet d'archivage numérique

Le programme pluriannuel eSTAMP (eArchiving Solutions for Transfer, Access, Management, and information Preservation), initié en 2024, s'est poursuivi. Il vise à mettre en place une solution d'archivage numérique permettant aux ANLux de mieux répondre à leurs obligations, conformément à la loi du 17 août 2018.

L'objectif principal de ce programme est de faciliter la gestion du cycle de vie des archives numériques, leur transfert et leur accès pour tous les producteurs d'archives, en répondant à l'urgence de préserver les données et documents numériques d'intérêt historique ou patrimonial.

En 2025, les ANLux se sont focalisés à définir les processus et fonctionnalités attendues de la future solution technique. À cet effet, des ateliers participatifs ont été organisés en interne pour identifier les besoins des parties prenantes et les prioriser. Des comités techniques d'experts ont également été mis en place pour transcrire les besoins prioritaires en exigences fonctionnelles.

Ces travaux de réflexion internes ont permis d'aboutir à une première version d'un dossier de conception qui servira de base pour les développements futurs.

Par ailleurs, un partenariat méthodologique a été convenu avec les Chemins de fer luxembourgeois (CFL), particulièrement de leur équipe DMS en charge de la gestion documentaire et de l'archivage pour le groupe, pour bénéficier d'une expertise externe et servir de premier client lorsque la solution sera pleinement opérationnelle.



^ Photos ci-dessus: Workshop sur le projet eSTAMP © ANLux

#### › Participation à des groupes de travail externes

En 2025, le SCCE a poursuivi et renforcé son engagement au sein du groupe de travail « Gestion numérique de l'information dans l'Est » (GENIE), qui favorise la coopération transfrontalière entre archivistes du Luxembourg et de la région Grand Est en France. Les ANLux ont activement contribué aux échanges de pratiques et de connaissances avec leurs homologues français, avec la participation régulière de plusieurs délégués à l'archivage luxembourgeois sur des thématiques de discussion liées aux cadres réglementaires, l'archivage électronique, le records management, l'amélioration des compétences. Lors de la rencontre annuelle tenue en mai 2025 à Bar-le-Duc qui a réuni quarante professionnels, neuf délégués à l'archivage du secteur public luxembourgeois étaient présents.

En 2025, un expert SCCE a continué à participer à un groupe d'échanges mensuel appelé Alliance pour l'information pérenne (AIP) réunissant des acteurs francophones, principalement canadiens, de la préservation numérique.

## MISSION D'ENCADREMENT

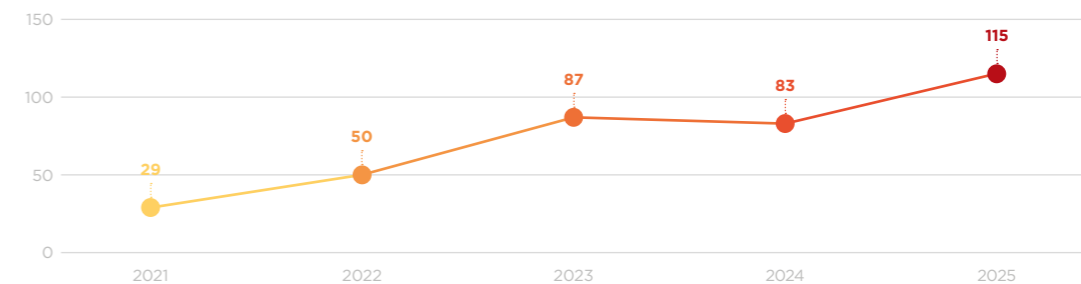
Les articles 9 et 10 de la loi sur l'archivage du 17 août 2018, assortis du règlement grand-ducal du 9 octobre 2019, confèrent aux ANLux une mission d'encadrement. Celle-ci est basée sur trois moyens d'action: le contrôle de la gestion et de la conservation des archives publiques par le biais d'états des lieux, le contrôle des destructions et la constitution d'un réseau des délégués.

Il est à noter que le détail de la mission d'encadrement est consultable dans le rapport annuel y relatif.

#### Destruction d'archives publiques

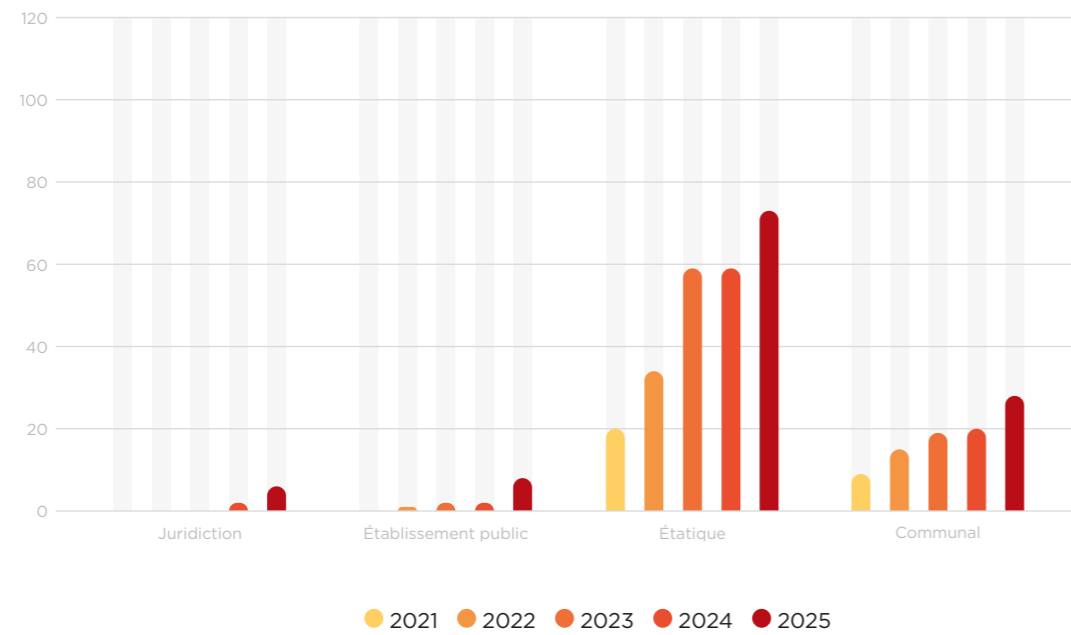
Le nombre de notifications de destruction d'archives connaît en 2025 une augmentation très remarquable par rapport à l'exercice précédent. 116 notifications ont été adressées au SCCE, contre 83 en 2024. Cette progression de près de 40% confirme une tendance structurelle observée depuis 2019 et témoigne d'une appropriation croissante des règles de gestion documentaire par les producteurs publics. Comme l'année précédente, aucune notification n'a été déclarée non conforme.

#### Nombre de destructions accordées



L'élargissement du nombre de producteurs participant activement au processus de destruction réglementée se poursuit. Parmi les 115 demandes, 28 proviennent du secteur communal, confirmant une dynamique déjà bien engagée depuis 2022. Le secteur étatique demeure néanmoins le premier contributeur, avec 73 notifications, soit près des deux tiers du total. Les établissements publics, encore faiblement représentés jusqu'en 2023, connaissent une progression notable : huit demandes en 2025 contre deux en 2024. Enfin, les juridictions judiciaires, apparues pour la première fois en 2024, renforcent leur présence en 2025 avec six notifications. Cette diversification illustre une montée en maturité globale du réseau des producteurs en matière de gestion des archives.

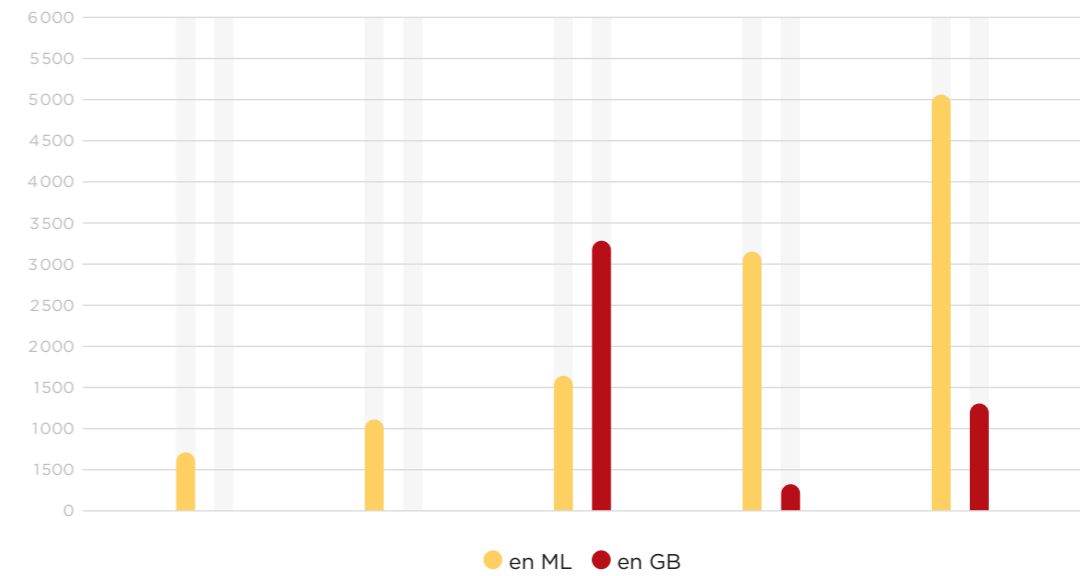
#### Nombre de destructions par secteur



Les notifications de destruction anticipée, permises par certaines séries des tableaux de tri, poursuivent leur développement. Après une première adoption limitée en 2024, six notifications de destructions anticipées ont été effectuées en 2025. Cette augmentation significative témoigne du fait que la pratique est désormais mieux comprise et progressivement standardisée par les producteurs, qui y recourent plus volontiers lorsque les conditions réglementaires le permettent.

L'année 2025 se distingue également par une progression très sensible des destructions d'archives numériques. Après une forte baisse en 2024, les volumes proposés à l'élimination repartent nettement à la hausse, atteignant 1 304,8 GB, soit plus de quatre fois le total enregistré l'année précédente. Cette remontée importante témoigne d'un regain d'activité dans la gestion des environnements numériques de travail et d'une meilleure prise en compte de la nécessité d'appliquer les tableaux de tri aux documents électroniques. Elle illustre également la poursuite des efforts engagés par plusieurs producteurs pour maîtriser leurs arriérés d'archives numériques accumulés au fil des années.

#### Evolution du volume d'archives détruites



En parallèle, les volumes d'archives papier proposés à la destruction enregistrent une hausse particulièrement marquante. En 2025, 5 061,2 mètres linéaires ont été notifiés, contre 3 152,2 ml en 2024. Il s'agit du volume annuel le plus élevé jamais enregistré depuis la mise en place du dispositif, confirmant une progression continue des destructions d'archives papier au cours des dernières années. Cette augmentation reflète directement la croissance du nombre de notifications adressées au SCCE par l'ensemble des producteurs publics.

L'analyse mensuelle montre une répartition relativement régulière de l'activité au fil de l'année. Les mois d'octobre, août et décembre figurent parmi les périodes les plus actives en termes de notifications reçues. Les volumes papier détruits atteignent quant à eux leurs niveaux les plus élevés en novembre, mars et septembre. Concernant les archives numériques, les destructions restent concentrées sur un nombre limité de mois, avec un pic notable en septembre.

L'exercice 2025 est également marqué par l'apparition d'une nouvelle forme de notification de destruction, initiée cette fois par les ANLux dans le cadre des réévaluations menées en vue du déménagement vers Belval. Ce dispositif concerne les archives versées avant l'entrée en vigueur de la loi du 17 août 2018 et fait l'objet d'un courrier officiel adressé aux producteurs pour proposer l'élimination des dossiers d'archives identifiés lors ces réexamens. Huit notifications de ce type figurent au registre de destruction de 2025. Elles suivent une procédure spécifique, prévoyant notamment la possibilité pour le producteur de s'opposer à la destruction ou de consulter préalablement les documents conservés au dépôt des Archives nationales. Cette nouvelle modalité vient compléter le dispositif existant et encadre désormais les destructions résultant des opérations de réévaluations des versements réalisés avant l'entrée en vigueur de la loi de 2018 et de l'application de dispositifs d'analyse archivistique renforcés.

Dans l'ensemble, l'exercice 2025 témoigne d'un renforcement net du dispositif de destruction encadrée des archives publiques. La hausse simultanée du nombre de notifications, des volumes papier et numériques ainsi que la diversification continue des producteurs impliqués montrent que les procédures sont désormais pleinement appropriées au sein des administrations. L'introduction d'un nouveau mode de notification initié par les ANLux, lié aux réévaluations préalables au déménagement vers Belval, marque par ailleurs une étape importante dans la consolidation des pratiques d'évaluation et de traitement des fonds antérieurs à la loi de 2018. L'année 2025 se distingue ainsi comme un moment charnière, caractérisé autant par l'intensification des destructions que par l'évolution des outils et processus mobilisés pour garantir une gestion conforme, maîtrisée et homogène des archives publiques.

### Réseau des délégués à l'archivage

La loi relative à l'archivage ambitionne de constituer un réseau des délégués à l'archivage, réseau de professionnels de l'archivage, coordonné par les ANLux.

À ce jour, 106 ministères et administrations ont officiellement nommé une ou plusieurs personnes à ce poste. 7 administrations et 2 ministères doivent encore procéder à cette nomination. Par défaut, c'est le chef d'administration qui assume cette responsabilité.

Le nombre de délégués pour les institutions relevant du régime général selon la loi sur l'archivage s'élève à 120. S'y ajoutent 23 délégués issus d'organismes relevant des régimes dérogatoires.

Tout au long de l'année 2025, des communications régulières (recommandations, actualités archivistiques, mises à jour de procédures) ont été menées auprès des délégués à l'archivage. Des conseils ont à nouveau été donnés sur la marche à suivre en cas de sinistre, suite aux fortes intempéries du mois de septembre.

Comme en 2024, les temps forts du réseau se sont principalement articulés autour des workshops et du *13h des archives*. Deux workshops ont eu lieu en 2025 sur les sujets suivants :

- La recherche aux ANLux et les demandes de communications administratives
- Notre traditionnelle séance spéciale consacrée aux retours d'expériences de délégués lors de laquelle un service d'archives a été présenté ainsi qu'un projet de mise en place d'un plan de classement.

Les sessions du *13h des archives*, séances de questions-réponses régulières entre les délégués et le SCCE, se sont poursuivies en 2025 sous forme de rendez-vous mensuels. Elles sont toujours très appréciées des délégués et permettent d'aborder des sujets divers et variés concernant l'archivage dans les différents organismes publics. En novembre, la session consacrée à la présentation de notre nouveau script « Clarifile » (outil permettant d'analyser une arborescence de répertoires et de générer un rapport interactif au format html) a réuni pas moins d'une quarantaine de personnes.



^ Photos ci-dessus :  
Visite du SCCE et des délégués à l'archivage au marché de Noël à Luxembourg-Ville © ANLux

Les travaux des groupes de travail lancés en 2024 se sont poursuivis en 2025 :

- Le groupe sectoriel réunissant le ministère et les administrations relevant du domaine des finances a abouti à la réalisation d'un modèle de tableau de gestion diffusé à l'ensemble du réseau à l'automne.
- Un groupe thématique consacré à l'analyse des flux documentaires relatifs aux travaux législatifs entre ministères et administrations a été créé en 2025. Il poursuit son analyse en 2026.

En fin d'année, une nouvelle initiative appelée « Club utilisateur des scripts ANLux » a été lancée. La première session a eu lieu en décembre avec un groupe restreint de délégués ayant un projet de traitement d'archives numériques. L'objectif est de tester et de manipuler concrètement les scripts avec les experts ANLux puis de les tester sur les archives numériques des institutions participantes. Il est prévu que le club se réunisse tous les deux mois environ au cours de l'année 2026.

Malgré une année largement impactée par le déménagement des ANLux, l'exercice 2026 a pour objectif de poursuivre ces différentes initiatives en assurant une communication toujours plus efficace auprès du réseau.

## 04 | Les dons et dépôts

La loi relative à l'archivage, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018, prévoit que les ANLux peuvent accepter des archives privées (chapitre VIII - article 13). Les archives privées qui entrent dans les collections des instituts culturels par don, legs ou acquisition, sont imprescriptibles, inaliénables et insaisissables.

Pour chaque don ou dépôt d'archives privées auprès des instituts culturels est conclu un contrat déterminant les conditions du transfert, de communication, de reproduction et de publication de ces archives.

Le don, le legs et l'acquisition d'archives privées impliquent la transmission de la responsabilité du traitement des archives privées y compris des données à caractère personnel. La responsabilité en cas de dépôt est réglée par contrat entre le déposant et le dépositaire des archives privées.

Acquisitions, dons et versements en 2025:

- Nouveau versement du partie LSAP
- Nouveau versement de la famille Harf (Fonds Harf)
- Nouveau versement d'Eryica
- Dépôt Fonds Boulangerie-café Hemes-Limpach et Hemes-Piry (FD-469)
- Dépôt de documents d'archives par ArcelorMittal Luxembourg (fonds Arbed)
- Don de documents d'archives au sujet de Nicolas Witry
- Don d'une carte du duché de Luxembourg par Monsieur Jerry Kirch
- Don de documents d'archives au sujet de François Hauptert (Joseph Hauptert)
- Don de documents d'archives au sujet de Paul Lesch (Famille Lesch-Demuth)
- Don de documents d'archives au sujet de Roland Miny (Ancien syndicat de chasse de Berg/Colmar)
- Don de documents d'archives au sujet de Tom Theves (Georges Theves)
- Don de documents d'archives au sujet de Obry Marc (documents concernant la Seconde Guerre mondiale)
- Don de documents d'archives au sujet de Philippe Blasen (Fonds François Nothumb)



^ Photo ci-dessus: © Capsule - Pierre Matgé  
> Photo de droite: © Christof Weber

***Pour chaque don ou dépôt d'archives privées auprès des instituts culturels est conclu un contrat déterminant les conditions du transfert, de communication, de reproduction et de publication de ces archives.***



## 05 | Les inventaires des fonds et collections



Les fonds suivants ont fait l'objet de travaux:

### Section ancienne

- Inventorisation et mise en ligne de l'inventaire des archives du château de Schuttbourg, 1363-1838 (SHL-Abt07)

Inventorisation de fonds de personnes et familles privées:

- FD-446 - Familles Zammers - Weydert d'Oberanven
- FD-456 - Archives de familles de Steinheim
- FD-472 - Fonds Weis Bernard
- FD-484 - Familles François - Thiernagant

- L'informatisation des répertoires des notaires de l'Ancien Régime de Nicolas van Werveke est poursuivie par les ANLux. Les métadonnées résultant de cette indexation serviront ensuite à la mise en ligne des archives numérisées.

### Section moderne

- Suite de l'inventorisation de registres du 19<sup>e</sup> siècle (dépôt ANLux.SE-5)
- Suite de l'inventorisation de liasses/paquets du 19<sup>e</sup> siècle (dépôt ANLux.SE-5)
- Suite de la reconnaissance arriéré fonds privés

^ Photo ci-dessus: © Christof Weber  
 < Photo de gauche: © Christof Weber

### Section économique

- Suite de l'inventorisation du Fonds Amis de l'Ardoise (FD-430)
- Suite de l'inventorisation du Fonds Arbed
- Suite de l'inventorisation du Fonds Arbed (collection photographique)
- Suite de l'inventorisation du fonds Fonds Boulangerie-café Hemes-Limpach et Hemes-Piry (FD-469)

### Section contemporaine

Les membres de la Section contemporaine inventorient sur demande des dossiers principalement issus des fonds Police des étrangers, Épuration, Cours et tribunaux et Dommages de guerre. Aussi continuent-ils à adapter les délais de protection aux nouveaux délais de protection fixés par la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage (« vérification délais »).

Gestion des imports d'inventaires d'archives publiques:

<b>Inventaires contrôlés par la Section contemporaine</b>	100
<b>Inventaires validés par la Section contemporaine</b>	90
<b>Inventaires en cours d'amélioration par le SCCE</b>	10
<b>Inventaires mis en ligne</b>	64
<b>Rédaction des notices descriptives</b>	
• Pour les versements papier	94
• Pour les versements numériques	51

Inventorisation et mise en ligne de dix fonds privés:

- FD-394
- FD-427
- FD-429
- FD-444
- FD-447
- FD-449
- FD-453
- FD-486
- FD-494
- FD-496

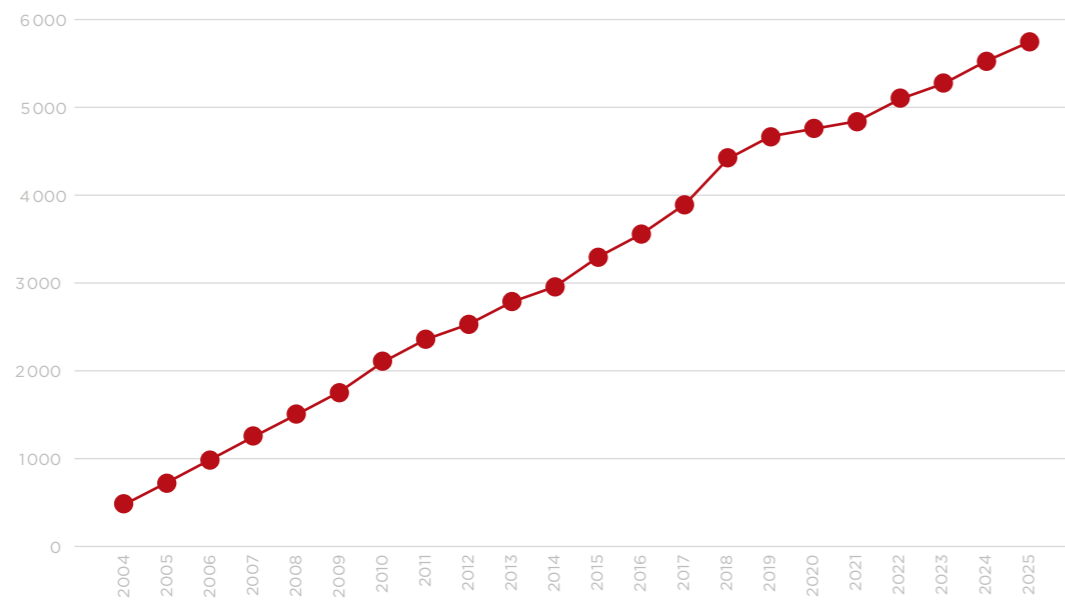
Travaux sur les fonds publics suivants:

- Suite de l'inventorisation du fonds Office des Dommages de Guerre
- Suite de l'inventorisation du fonds Chef der Zivilverwaltung (CdZ)
- Suite de l'inventorisation du fonds Office de la Reconstruction
- Finalisation des travaux de re-inventorisation et de numérisation sur le fonds Criminels de guerre
- Début des travaux d'inventorisation sur le fonds de la Cour de justice du Benelux
- Début des travaux d'inventorisation des Archives des archives

## 06 | Les lecteurs des Archives nationales

Au courant de l'année 2025, les ANLux ont accueilli 252 nouveaux lecteurs. En tout, 7 470 unités ont été commandées.

Évolution du nombre d'utilisateurs inscrits aux ANLux



### Les demandes relatives à la généalogie

Les collaborateurs de la Section contemporaine guident et soutiennent les lecteurs dans leurs recherches généalogiques et transmettent bon nombre de copies d'actes. En 2025, 696 demandes relatives à la généalogie, des recherches d'actes et l'utilisation de l'état civil en ligne ont été traitées soit par téléphone, soit par écrit.

### Le conseil scientifique aux lecteurs

La Section contemporaine a traité 9 434 demandes d'information, de recherche (généalogique et notariale), de reproduction, de prêts, de dérogation, de vérification des délais et autres. Dans ce contexte, elle a également mis en place un nouveau formulaire de demande de dérogation à la communication, lancé au début de l'année 2025. Ainsi, 97 demandes de dérogation ont été traitées. Parmi celles-ci, il a fallu numériser et anonymiser un dossier.



## 07 | Les archives et la protection des biens culturels

### Restauration

Les ANLux conservent de nombreux fonds d'archives, dégradés au cours des temps pour de multiples raisons (inondations, incendies, rongeurs, déplacements des documents lors des guerres, manipulations et consultations par les lecteurs, etc.). Afin de pouvoir les manipuler, lors de projets de numérisation, ou les rendre à nouveau accessibles au public, il est nécessaire de les restaurer et de les reconditionner, ceci aussi bien d'un point de vue préservation et intégrité des documents d'archives, que d'un point de vue santé pour les employés et les lecteurs des ANLux.

De plus, les préparations pour pouvoir déménager en 2026 dans le nouveau bâtiment des ANLux incluent la remise en état de plusieurs centaines de mètres linéaires d'archives. Ils ont été versés aux ANLux avant l'entrée en vigueur de la loi relative à l'archivage dans des conditions moins qu'idéales et qui ne peuvent pas, dans leur état actuel, être déménagées sans risques de dommages et de pertes.

Finalement, lors des visites effectuées dans le cadre de la mission d'encadrement des producteurs d'archives publiques, les agents des ANLux constatent souvent que l'état sanitaire d'un certain nombre de mètres linéaires d'archives est critique. Dans la plupart des cas, cela est dû à la présence de moisissures. Pour pouvoir intégrer ces fonds dans les dépôts des ANLux sans contaminer les fonds déjà présents, il faut les désinfecter, nettoyer et reconditionner.

Les archives privées qui sont proposées aux ANLux et qui complètent souvent les fonds publics ne sont pas toujours dans le meilleur état de conservation, car souvent stockées dans des endroits inadéquats. Ces archives doivent également être traitées.

Ces grands projets de restauration ou d'assainissement sont réalisés par des entreprises spécialisées en Allemagne et en France :

Dans ce contexte, les ANLux ont pu faire traiter (nettoyage à sec et reconditionnement) en 2025 : Archives publiques :

Archives publiques :

- 0,25 mètre linéaire du ministère des Finances
- 2 mètres linéaires de l'étude notariale Würth
- 5 mètres linéaires de la justice de paix de Diekirch
- 0,6 mètre linéaire de la gendarmerie de Roodt-sur-Syre
- 3,5 mètres linéaires de l'Administration de l'enregistrement et des domaines

### Archives privées

- 3 mètres linéaires de correspondance de l'Aachenerhüttenverein

Archives de documents anciens et préparation du déménagement vers Esch-Belval  
En vue du déménagement ont été nettoyés, restaurés et reconditionnés :

- 791 cartes et plans (travaux en cours)
- 20 mètres linéaires de l'ancienne « Forstverwaltung »
- 5 indicateurs du 19<sup>e</sup> siècle
- Restauration de plans de la forteresse grâce au don généreux des Lëtzebuerger Bicherfrënn – Les Amis du Livre asbl

Au sein de l'atelier de restauration des ANLux, dont les missions consistent à faire des petites interventions ponctuelles sur les documents en vue d'une exposition, d'une numérisation, d'une publication ou d'une mise en consultation en salle de lecture, 31 projets de restauration ont pu être réalisés en 2025.



^ Photo ci-dessus : © Christof Weber

## 08 | La bibliothèque

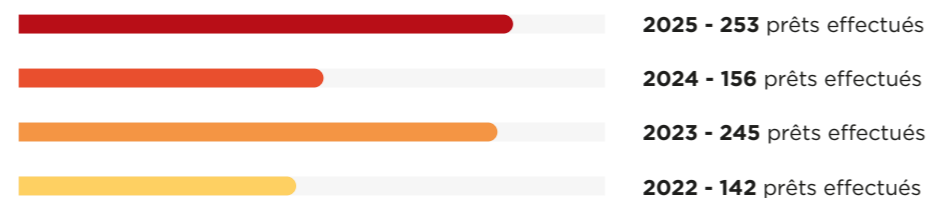
La bibliothèque historique, la salle de lecture et la collection des périodiques des Archives nationales, répertoriés dans le catalogue collectif « bibnet.lu », représentent actuellement 38 168 volumes.

En ce qui concerne la politique d'acquisition pour la bibliothèque historique, nous jugeons indispensable de mettre à disposition de nos lecteurs tout livre de référence utile à la compréhension des documents d'archives conservés en nos lieux. Pour l'année 2025, la bibliothèque a été augmentée de 44 livres et de 86 numéros de périodiques.

La collection des périodiques comporte actuellement 184 titres de périodiques étrangers, dont 92 répertoriés dans le catalogue collectif « bibnet.lu », et 256 titres de périodiques luxembourgeois, tous disponibles via la plateforme [www.a-z.lu](http://www.a-z.lu).

Pour l'année 2025, la Bibliothèque des ANLux compte une consultation de 253 livres.

### Nombre de prêts



### Revue bibliographique archivistique

Depuis janvier 2023, les ANLux proposent trimestriellement au réseau des délégués à l'archivage une revue bibliographique archivistique, reprenant les sujets des revues archivistiques auxquelles les ANLux sont abonnées. Cette revue bibliographique devra faciliter l'accès des agents à une documentation concernant l'archivage en vue d'une professionnalisation du métier dans les différents ministères et administrations.

> Photo de droite: © Joe Goergen



## 09 Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal

Les archives de la Section historique de l'Institut Grand-Ducal sont conservées aux ANLux. Ce fonds se compose essentiellement de chartes, chroniques, contrats de notaire et de documents divers.

Le total des pièces est estimé à environ 52 000 documents originaux et copies anciennes qui concernent surtout l'histoire des familles et des localités. Ils constituent un élément précieux et important pour l'écriture de l'histoire de notre pays et viennent compléter de façon utile les fonds des ANLux.

Durant l'année 2025, 13 demandes ont été traitées et 197 unités ont été commandées.



^ Photo ci-dessus: Bâtiment central des ANLux © Capsule - Pierre Matgé  
> Photo de droite: Bâtiment central des ANLux © Capsule - Pierre Matgé



10

## L'éducation permanente et la valorisation des collections



### Visites guidées

Afin de sensibiliser un public plus large aux missions des ANLux et au patrimoine y conservé, les ANLux proposent des visites guidées gratuites à travers leurs dépôts et leurs expositions temporaires.

En raison des préparatifs de déménagement vers le nouveau bâtiment à Esch-Belval les visites guidées ont été suspendus en 2025. Nous n'avons accepté que quelques demandes spécifiques.

Nombre total des personnes ayant visité les ANLux en 2025 dans le cadre d'une visite guidée: 106 personnes.

### Cours de paléographie

En raison des préparatifs de déménagement vers le nouveau bâtiment des ANLux à Esch-Belval les cours de paléographie ont été suspendus durant l'année 2025.

### Expositions

En raison des préparatifs de déménagement vers le nouveau bâtiment les ANLux n'ont pas proposé d'exposition en 2025. La prochaine exposition va avoir lieu en 2027.

Les ANLux ont participé aux expositions suivantes:

- Exposition «**Et leeft**» au City Museum
- Exposition «**La révolution de 1974. Des rues de Lisbonne au Luxembourg**» au MNAHA
- Exposition permanente du Musée Dräi Eechelen
- Exposition «**Bundeskontingent & Compagnie**» au Musée Dräi Eechelen
- Exposition «**Charles Arendt, architecte de l'État, 1825-1910**» au LUCA

< Photo de gauche: Exposition 1848 - Revolutioun zu Lëtzebuerg au bâtiment central des ANLux  
© Chambre des Députés

### Activités en ligne

À travers leur site et/ou leur page Facebook, les ANLux informent sur leurs services et leurs activités, donnent accès à leur moteur de recherche ainsi qu'à leurs documents numérisés.

- Publication de la **série vidéo ANLux avant Belval** (total de 4 vidéos) – publications de ces vidéos dans une fréquence mensuelle depuis septembre 2025
- Publication de **versions courtes des vidéos sur les réseaux sociaux** dans le cadre du mois des archives en juin 2025

#### > Le site web [www.anlux.lu](http://www.anlux.lu)

- Nombre de pages vues: 93 231 pages
- Nombre de visiteurs uniques: 57 273 personnes

#### > Le moteur de recherche en ligne Query

- Nombre de pages vues: 1581837 pages
- Nombre de visiteurs uniques: 57 273 personnes

#### > La page Facebook des ANLux

- Nombre de personnes suivant les activités des ANLux sur Facebook: 3 352 personnes

#### > La newsletter

À travers leur newsletter « Archinews », les ANLux informent par courriel sur leurs expositions, leurs conférences, les nouvelles mises en ligne de documents historiques ou autres événements importants autour des ANLux.

Canal de communication principal avec nos lecteurs, la newsletter a vu sa fréquence augmenté par quatre par rapport à l'exercice précédent, atteignant un total de dix numéros, et a bénéficié d'une nouvelle mise en page. En 2025, dix newsletters ont été diffusées et 2 096 personnes y étaient inscrites.

### Conférences et workshops

Les ANLux ont organisé les conférences et workshops suivants:

- > **Deux workshops sur le fonds de la Police étrangère** avec des étudiants de l'Université du Luxembourg (Master en Histoire européenne contemporaine et Master in Digital and Public History)
- > **Atelier sur la Deuxième Guerre mondiale** avec des étudiants du Lycée Fieldgen
- > **Workshop pour les délégués à l'archivage** sur la recherche aux ANLux
- > **Visite guidée** avec les étudiants du cours de la critique historique de l'Université du Luxembourg (Bachelier en histoire européenne contemporaine)

Certains collaborateurs des ANLux sont intervenus lors des événements suivants:

- > Présentation d'une contribution intitulée « The Heritage of the Luxembourg Steel Industry: The Redevelopment of Industrial Wasteland and the Significance of ARBED » par Nicky Blazejewski lors de la **conférence ICA/SBA 2025**, qui s'est tenue les 20 et 21 octobre 2025 au Ford Experience Center à Dearborn/Detroit (États-Unis)
- > Présentation du fonds FD-429 von Hoiningen-Huene au **Rotary** par Corinne Schroeder
- > Présentation d'une communication consacrée à Joseph Bech, au Luxembourg et aux débuts d'une construction européenne fondée sur le capital des amitiés et la confiance mutuelle par Charles Barthel lors du **colloque « Émotions et construction européenne (1945-1957) »**, organisé par Sylvain Schirmann et Martial Libera de l'Université de Strasbourg / Sciences Po Strasbourg au Parlement européen, les 3 et 4 avril 2025

- › Présentation d'une contribution intitulée « **Concevoir un registre de sources authentiques de référence pour les tableaux de tri des administrations publiques** » par Magali Soler lors du Congrès du Conseil International des Archives, qui s'est tenu à Barcelone du 27.-30. octobre 2025
- › Participation de Charles Barthel à une **conférence organisée par les Diddelenger Geschichtsfrënn** et dédiée à Émile Mayrisch et à son rôle déterminant dans la fusion fondatrice du groupe sidérurgique ARBED, le 29 septembre 2025

#### Autres activités

- › Dans le cadre du « **Mois des archives** » en mai 2025 organisés par le VLA – Veräin vun de Lëtzebuerger Archivisten, les ANLux ont publié des courtes vidéos au sujet « ask an archiviste » sur leurs réseaux sociaux. Ces courtes séquences proviennent de vidéos plus longues produites par les ANLux afin d'informer le public sur le fonctionnement des archives.
- › Les membres de l'équipe des ANLux ont fait **deux visites du chantier du nouveau bâtiment à Esch-Belval**. Les visites ont eu lieu les 9 et 21 juillet 2025. Les collaborateurs ont exploré le nouveau bâtiment encore en construction et ont obtenu un aperçu de l'avancement des travaux. La visite a eu lieu en coopération avec des collaborateurs du Fonds Belval.
- › **Viste de deux ministres et de deux commissions parlementaires du chantier du nouveau bâtiment à Esch-Belval**: Le 2 octobre 2025, le ministre de la Culture, Eric Thill, et la ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes ont visité ensemble avec les deux commissions parlementaires de la culture ainsi que de la mobilité et des travaux publics, le futur bâtiment des ANLux à Esch-Belval. Cette visite a offert aux députés et aux deux ministres d'obtenir un aperçu de l'avancement des travaux. Avant la visite des lieux, ils ont reçu quelques explications sur le nouveau bâtiment, notamment de la part de Sylvie Siebenborn et de Lucio Wercollier du Fonds Belval et de la directrice des ANLux, Josée Kirps. La visite s'est ensuite poursuivie par une inspection du nouveau bâtiment afin d'évaluer l'état d'avancement du chantier.
- › En l'honneur de leur collègues l'historien luxembourgeois Charles Barthel, les ANLux ont organisé une **soirée surprise « Aux plaisirs de Clio »** le 16 octobre 2025 à l'Athénée de Luxembourg. Dans ce contexte, un ouvrage collectif a été publié rendant hommage à l'historien. Édité par les ANLux, ce volume rassemble 26 contributions d'historiennes et d'historiens luxembourgeois(es), allemand(e)s, autrichien(ne)s, belges et français(es). Ce réseau de chercheuses et chercheurs illustre l'ancrage national, transfrontalier et européen de l'œuvre de Charles Barthel, ainsi que son engagement dans le dialogue académique, tant national qu'international.
- › Participation à l'édition 2025 des « **Walfer Bicherdeeg** » du 13 au 14 novembre 2025.
- › Au cours de l'année 2025, les ANLux ont poursuivi la publication de leur **podcast « ArchivGeschichten – Eng Zäitrees an d'Vergaangenheit »**. Trois épisodes étaient prévus l'année dernière, mais en raison de contraintes de temps, seuls deux épisodes ont pu être publiés en 2025. Ces deux épisodes ainsi que l'épisode suivant sont enregistrés en français. Le troisième épisode de cette série sera publié début 2026. Les deux podcasts avaient pour sujet: « Les fonds de Marienthal: sur les traces des religieuses dominicaines » et « Dans les coulisses du SCCE: le métier d'archiviste dans toute sa diversité ».
- › Les ANLux organisent depuis 2024 **des séances d'information interne, les « Séances de midi »**. Une fois par mois les mardis ou mercredis une telle séance sera organisée entre 12h et 13h, destinées à informer les collaborateurs des ANLux sur différents sujets (présentations de projets internes, sujets qui touchent le travail et l'administration, etc.).
- › À l'occasion de **l'achèvement du projet « d'élaboration des tableaux de tri »**, débuté avec la mise en vigueur de la loi du 17 août 2018, les ANLux ont organisé une cérémonie de clôture officielle et ont invité tous les ministères et administrations de l'État, ainsi que les institutions qui ont signé une convention et établi un tableau de tri avec les ANLux jusqu'à ce jour.



^ Photo ci-dessus: Discours de la madame la directrice Josée Kirps lors de la clôture du projet d'élaboration des tableaux de tri © ANLux

#### Projets scientifiques

Les ANLux ont participé à différents comités scientifiques tel que:

- Comité scientifique du Musée national de la résistance et des droits humains
- Groupe de travail Comptes dormants
- Comité scientifique de WWIILux
- Comité d'accompagnement de ZWANG

#### Le projet « Terres rouges – Histoire de la sidérurgie luxembourgeoise »

Le projet « Terres rouges » est consacré à la mise en valeur des sources archivistiques relatives à l'industrie du fer des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, un secteur clé de l'économie nationale. Actuellement le projet fonctionne au moyen d'une décharge accordée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à un chercheur.

- › **Parution du huitième volume de la série « Terres rouges – histoire de la sidérurgie luxembourgeoise »**. Ce nouveau volume rassemble trois études de fond consacrées à des moments et thématiques clés de l'histoire industrielle du pays:
  - Stéphanie Kovacs, L'industrie du fer luxembourgeoise sous Napoléon I<sup>er</sup> (1804-1814): essor, stagnation ou déclin?
  - Xavier Breuil, Les entreprises sidérurgiques et le sport au Luxembourg (1911-2002)
  - Tiago Flores, La structure foncière à l'épreuve de l'industrialisation: continuités et bouleversements des rapports de propriété à Dudelange
  - Marie Bastian, L'usine Arbed-Esch et son personnel sous l'occupation allemande (1947), avec une notice biographique introductive par Édith Leiner
- › **Poursuite de la collecte d'archives et les travaux rédactionnels de la troisième et dernière partie de la trilogie « Les forges du Bassin minier luxembourgeois sous le signe de la concentration dans l'industrie lourde en Allemagne wilhelmienne »**, consacrée à la naissance et au développement de l'usine sidérurgique de Differdange jusqu'à la Première Guerre mondiale.

#### Coopération nationale

##### › Authority files – Descripteurs de personnes physiques:

Les ANLux continuent leur participation dans le projet pour la création d'un fichier partagé de données d'autorité du patrimoine culturel et scientifique luxembourgeois (LUDAP), une initiative menée conjointement par les instituts culturels sous la tutelle du ministère de la culture. Reposant sur Wikibase et basée sur CIDOC CRM, cette plateforme, entrée en phase de production en 2022, constitue un espace d'échange dédié à la création et à la curation d'autorités de personnes d'intérêt pour les institutions participantes. Elles ont également participé à un certain nombre de réunions notamment en vue de créer un modèle des données pour les autorités des collectivités.

# 11 Numérisation et e-archives

Il est absolument essentiel que la politique des archives s'appuie davantage sur le développement des nouvelles technologies de la communication. À cet effet, les efforts entamés par les ANLux ont été poursuivis pour préparer la numérisation et la mise en ligne progressive des fonds d'archives. Adapter les infrastructures existantes aux besoins et mettre en place une plateforme d'archivage électronique pour l'ensemble des administrations de l'État.

## L'archivage numérique

### › Le projet LëtZPRESERV

Le projet national LëtZPRESERV, placé sous le parrainage direct du ministère de la Culture, constitue un levier structurant pour l'instauration d'une gouvernance cohérente de la préservation numérique au sein du secteur public. Il vise à accompagner la définition des cadres méthodologiques, organisationnels et opérationnels nécessaires à la conception et au déploiement progressif des plans de préservation numérique (PPN) dans les administrations publiques.

L'année 2025 a marqué une étape déterminante dans la mise en œuvre opérationnelle de cette ambition, à travers la réalisation de projets pilotes à forte valeur stratégique, illustrant la capacité des ANLux à adapter les principes de la préservation numérique à des contextes institutionnels et métiers variés :

#### • Chambre des députés

Élaboration d'un Plan de Préservation Numérique portant sur le périmètre des données relatives aux activités internationales, permettant de tester l'intégration des exigences de préservation dans des environnements à forte valeur institutionnelle et diplomatique.

#### • Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Mise en place d'un PPN dédié aux registres de sources authentiques, contribuant à la sécurisation à long terme de données critiques pour l'action publique et la continuité administrative dans la perspective de du ONCE ONLY.

#### • Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL)

Réalisation d'un projet de preuve de concept (PoC) centré sur la cartographie des applications essentielles, étape clé pour anticiper les enjeux de dépendance applicative, de décommissionnement et de réversibilité.

Un travail de programmation national des plans de préservation numériques (PPN) a été entamé en fin d'année 2025 en vue d'établir une programmation de moyen-long terme pour l'ensemble des administrations volontaires.

Ces réalisations concrètes témoignent de la montée en maturité du secteur public luxembourgeois en matière de préservation numérique et confirment le rôle des ANLux comme acteur central de coordination, d'expertise et d'accompagnement stratégique dans la construction d'une politique nationale durable de préservation des données.

Les étapes clés de l'année 2025 sont les suivantes :

- La mise en place d'un organe de gouvernance - Groupe de travail Thématique Technique Transversal (G3T), qui s'est réuni une fois
- La livraison d'un premier dossier méthodologique pour la réalisation des Plans de Préservation Numérique (PPN)

- La livraison d'un référentiel détaillé des solutions de préservation numérique à usage des experts et délégués mettant en œuvre les PPN
- La livraison d'un premier plan national de déploiement des PPN dans les organismes de service publics en coordination avec le déploiement du règlement NIS2
- La livraison de trois produits d'interopérabilité (en cours de validation) :
  - Une politique nationale des formats
  - Un set minimal de métadonnées pour l'interopérabilité
  - Un guide du décommissionnement des applications en lien avec l'archiving by design

Le pilotage du programme national LëtZPRESERV, ainsi que la capacité des ANLux à structurer, coordonner et diffuser des référentiels communs à l'ensemble du secteur public, confirment une montée en maturité décisive de l'institution sur les enjeux du numérique. Cette dynamique positionne durablement les Archives nationales du Luxembourg comme un acteur stratégique de la transformation numérique de l'État, garant de la préservation à long terme des données, de la continuité de l'action publique et de la confiance dans les services numériques.

### › Projet eMAIL4GOV

Les ANLux ont formulé l'ambition de définir des orientations stratégiques pour la préservation des messageries électroniques du secteur public. Cette perspective, qui découle du catalogue des produits d'interopérabilité élaboré au cours du projet NIF#PRESERV, a été retenue dans le cadre de l'appel à projets Tech-in-GOV lancé par le ministère de la Digitalisation et livrera ses conclusions en 2026.

### › Programme de travail Benelux 2025

Avec l'inscription dans les priorités de la présidence luxembourgeoise du Benelux de la certification des compétences pour la préservation des données numériques, les ANLux ont poursuivi leurs efforts dans ce domaine. Les experts des ANLux ont notamment continué le développement de l'axe de travail consacré au renforcement des compétences en archivage électronique.

L'année 2025 a été marquée par une étape clé pour le groupe d'experts Benelux sur la question de compétences professionnelles :

- La réalisation d'un consensus entre experts des trois services d'archives nationales (ANLux, Archives générale du Royaume de Belgique et Archives nationales de Pays bas) ainsi des représentants, responsables de masters universitaires des trois pays en juillet 2025. Ce consensus portait sur le besoin d'intégrer les micro-certifications « archivage électronique / cybersécurité ».
- La formalisation d'un engagement des directeurs des trois services d'archives nationales pour soutenir la préparation d'un document de référence commun aux trois pays sur la micro-certification dans le domaine de l'archivage électronique et de la cybersécurité.

Dans le prolongement de cette dynamique, la direction des ANLux a engagé des échanges structurants avec l'Université du Luxembourg en vue de formaliser un projet commun destiné à renforcer les compétences des professionnels des archives exerçant au Grand-Duché. Cette initiative vise à consolider un écosystème national de compétences en archivage et en préservation numérique, en articulant expertise institutionnelle, recherche académique et besoins opérationnels identifiés dans secteur public.

### Mise en œuvre du plan stratégique pluriannuel des projets de numérisation

Les efforts de numérisation entamés ces dernières années sont poursuivis pour préparer la numérisation et la mise en ligne progressive de fonds d'archives clé. Des travaux parallèles visant à adapter les infrastructures existantes aux besoins d'une volumétrie croissante et de l'archivage pérenne des artefacts numériques ont été réalisés.

Plusieurs projets spécifiques d'envergure ont été réalisés en parallèle aux travaux quotidiens pour les besoins internes et des clients :

#### › Numérisation « Gouvernement en Exil »

Afin de faciliter l'accès et en raison d'une demande régulière, le sous-fonds « Gouvernement en Exil » a été numérisé en interne. En 2025, une partie a été réalisée avec 76 461 images soit 613 unités et les travaux se poursuivront en 2026.

#### › Mise en ligne – Minutier Central des Notaires

Suite de la mise en ligne des inventaires et des minutes numérisées des notaires d'Ancien Régime. 9 727 actes indexés, représentant 40 843 images des notaires Willibrord Hartman de Echternach (période 1716-1757), Nicolas Kontz de Arzfeld (période 1796-1800), Jean-Michel Loser de Rosport (période 1775-1795) et Jean Gaspard Schwab de Luxembourg (1740-1770) sont consultables en ligne depuis août 2025.



^ Photo ci-dessus : Numérisation du « Karlspräis » © Christof Weber

#### › Projet de numérisation « Etat Civil 1923 »

Après les travaux réalisés en 2024, la numérisation des 199 registres a été finalisée chez un prestataire cette année. Les indexations étaient produites en interne sur la base des images. Le versement nous permet de mettre à jour l'inventaire. Une fois les travaux terminés, la copie numérique a été publiée en ligne. Ce projet contient 199 registres soit 22 069 images.

#### › Projet de numérisation « Etat Civil 1924 »

Chaque année, à l'issue de la période de protection de cent ans, les registres sont versés aux ANLux. L'inventaire a été finalisé et intégré à notre système d'archivage. Les registres ont été numérisés et indexés en interne. Les copies de consultation étaient intégrées au système d'archivage afin de pouvoir ensuite mettre le travail en ligne. Ce projet contient 5 registres, soit 965 images.

#### › Numérisation Conseil d'État

Ce projet de numérisation est le fruit d'une collaboration entre le Conseil d'État et les Archives. Au cours de l'année 2024, les ANLux assurent l'encadrement de l'agent du Conseil d'État pendant la numérisation et la création de l'OCR du projet pilote par un prestataire. Ce projet pilote contient 8,5 ml soit 1 180 unités. Les premiers démarches préparatoires du prochain projet ont été amorcées.

#### › Projet de numérisation « Cadastre primitif »

En raison de demandes régulières de consultation et numérisation, les archives ont décidé de numériser en interne l'ensemble de la série Cadastre primitif (communément appelé « Urkataster ») et mis en ligne les copies de consultation. Ce projet contient 1 551 plans soit 3 102 images.

#### › Projet de numérisation « Priuré dominicain de Marienthal »

637 documents d'archives issus d'institutions religieuses, datant du Moyen Âge en tournant du 13<sup>e</sup> siècle, étaient numérisés en interne et mise en ligne pour la consultation. Ces documents, comprenant chartes scellées sur parchemin, plans, correspondances et registres, constituent une source précieuse. La consultation du numérique permet la protection de l'original. Ce fonds contient 637 unités qui se représente dans 12 463 images.

#### › Projet de numérisation « Couvent des dominicains à Luxembourg »

Le fonds comporte de nombreuses chartes originales, le plus souvent munies de leurs sceaux. Les sceaux sont très fragiles et doivent être manipulés avec beaucoup de précaution lors de la numérisation, ce qui rend le processus plus complexe et plus long. Une fois la numérisation terminée, les copies de consultation ont pu être mises à disposition en ligne. On en compte plus de cent sur un total de 246 documents ce qui se reflète dans 2 362 images.

#### › Projet de numérisation « cartes et plans »

Durant l'année 2024 les ANLux ont procédé à la numérisation de plusieurs collections de cartes et plans (cotes CP-A, CP-B, CP-C, CP-D, CP-E et P-).

### Activités courantes de numérisation

Les efforts de numérisation entamés ces dernières années sont poursuivis pour préparer la numérisation et la mise en ligne progressive de fonds d'archives clé. Des travaux parallèles visant à adapter les infrastructures existantes aux besoins d'une volumétrie croissante et de l'archivage pérenne des artefacts numériques ont été réalisés.

A ce stade, les ANLux ont réussi à numériser un total de 3,12% de leur archives papier inventoriés. Ce chiffre représente le prorata d'unités numérisées sur les 1 278 000 unités de description actuellement répertoriées dans notre système.

Depuis l'année dernier, les activités liées à la numérisation et la mise en ligne des copies numériques ont été réalisées quasi entièrement intramuros avec le support d'une opératrice externe à plein temps sur site. La volumétrie des documents d'archives numérisés montre une forte croissance par rapport aux années précédentes, et reflètent le travail d'une équipe spécialisée dédiée, et l'engagement des conservateurs et historiens en charge des fonds en question.

Année	Pages numérisées en interne
2021	1 593
2022	14 689
2023	20 203
2024	167 534
2025	130 679

Parmi les travaux de 2025, on trouve des registres des passeports (1 484 images), le projet de Crimi-nels de guerre (23 978 images), Prieuré dominicain de Marienthal (12 463 images), Couvent des do-minicains à Luxembourg (2 362 images), Cadastre primitif (3 102 images), plusieurs partie du sous-fonds 5 de la Section historique (1 816 images), une partie du Répertoire des notaires (2 535 images), des corrections ou pièces individuelles concernant des différents fonds (Section ancienne, fonds privé, plans des Bâtiment publiques, l'État civil, notaires, et le fonds général). La majorité de ces travaux ont été mise en ligne pour autant que les contraintes légales l'ont permis.

Les ANLux ont également entamé une analyse des besoins et pratiques actuelles en vue d'un réali-gnement de la stratégie et le fonctionnement de la numérisation après le déménagement à Belval.

### Projets stratégiques

Projet de changement de système d'information archivistique:

Dans le cadre du projet de migration du système d'information archivistique Scope Archiv vers la nouvelle solution, les travaux suivants ont été réalisés.

#### › Volet technique

- mise en place de l'environnement de production
- mise en place des infrastructures techniques et de sécurité, dossier sécurité, test d'intrusion et audits sécurité externes
- développements sur mesure et intégrations avec des systèmes tiers (AIM/TAM, WAF, Preservica, OAI-PMH, ARK, agrégateur de traces)
- réalisation d'un ensemble de projets de non-régression à la frange du système remplacé (interface LUPAP, interface Archives Portal Europe, mesure d'audience, redirection des liens query, interface chaine de numérisation)
- documentation opérationnelle et technique, formation des administrateurs systèmes et applicatifs
- préparation du décommissionnement des anciens systèmes et rétention des données

#### › Volet métier

- migration des données: développements extraction, transformation et chargement, tests manuels et automatisés, correctifs
- paramétrage du nouveau système
- analyse, conception et mise en place des services aux lecteurs
- documentation opérationnelle et technique, formation et accompagnement des formateurs et utilisateurs finaux
- traductions, identité visuelle, informations légales
- gestion des profils utilisateurs
- implémentation et tests de l'automatisation du calcul des délais de publication
- gestion des demandes de changement correctifs et évolutifs du produit

Une première étape clé a été atteinte avec la mise en production interne en novembre 2025 - la mise en production grand public étant prévue pour avril 2026.

Les travaux sont planifiés et réalisés en étroite synchronisation avec les travaux de préparation de déménagement sur le nouveau site à Esch-Belval, et ont notamment couvert les phases de gel des inventaires, des nouvelles entrées, des notices d'autorité et du volet logistique des dépôts.



^ Photo ci-dessus: © Christof Weber

## 12 | Les relations internationales

Dans leur effort d'insérer les ANLux dans les réseaux internationaux et d'accentuer les efforts de collaboration avec les autres instituts nationaux et étrangers, les représentants des ANLux ont notamment participé aux réunions suivantes :

- Réunion EAG/EBNA (European Archives Group/ European Board of national Archives): Le groupe européen d'archives est un groupe d'experts officiel de la Commission européenne mis en place au début de l'année 2016. Il est composé des représentants des Archives nationales des différents pays membres de l'Union européenne et se réunit deux fois par année dans le pays qui exerce la présidence du Conseil de l'Union Européenne.  
Dans le cadre de la Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne, la réunion EAG/EBNA a eu lieu à Varsovie (3 et 4 avril 2025). Figuraient à l'ordre du jour e.a. des sujets sur l'archivage électronique dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle réglementation e-IDAS, le projet SAGA sur une approche écologique et durable dans le domaine des archives et archiving by design,  
Dans le cadre de la Présidence danoise du Conseil de l'Union européenne, la réunion EAG/EBNA a eu lieu à Copenhague (23 et 24 octobre 2025). Les interventions portaient essentiellement sur les sujets de la promotion de l'indépendance des institutions d'archives et leur travail au service de la transparence, l'implémentation de la nouvelle réglementation e-IDAS et le rôle des archives dans la mise en place d'un modèle linguistique européen à grande échelle. Internationales Archivsymposion à Duisburg du 25 et 26 mai 2023 avec une participation luxembourgeoise à la table ronde dédiée au sujet « Relevanz der Archive für Gesellschaft und Politik ».
- Projet APEx – le réseau d'excellence des archives nationales européennes – est la promotion de la collaboration et le développement de l'accès aux documents d'archives sur Internet. Depuis le mois de juillet 2014, les Archives nationales de Luxembourg contribuent activement au Portail européen des archives. Au cours de l'année 2025 les représentants des Archives nationales ont assisté aux réunions à Varsovie et à Copenhague.
- Internationales Archivsymposion à Namur du 5 au 6 juin 2025 sur le sujet : « Open data et intelligence artificielle. De nouveaux défis pour les Archives ? »

**Archives nationales de Luxembourg**

2 avenue des Hauts-Fourneaux  
L-4362 Esch/Alzette - Luxembourg

Lundi au vendredi: 08h30 - 17h30

[www.anlux.lu](http://www.anlux.lu)

 Retrouvez-nous sur Facebook

 Retrouvez-nous sur Instagram

**ISSN 3093-267X**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Archives nationales



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture